

États financiers consolidés  
31 décembre 2023

**Robex.**

**CONSTRUIRE UN GROUPE  
MINIER RESPONSABLE**

	<b>Page</b>
<b>ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS</b>	
Rapport de l'auditeur indépendant.....	<b>1</b>
États consolidés du résultat.....	<b>9</b>
États consolidés du résultat global.....	<b>10</b>
États consolidés des variations des capitaux propres.....	<b>11</b>
Bilans consolidés.....	<b>12</b>
États consolidés des flux de trésorerie.....	<b>13</b>
<b>Notes afférentes aux états financiers consolidés</b>	
1 - Description de l'entreprise et continuité d'exploitation.....	14
2 - Mode d'établissement.....	14
3 - Informations significatives sur les méthodes comptables.....	15
4 - Nouvelles normes comptables adoptées au cours de l'exercice et normes publiées mais non encore en vigueur.....	24
5 - Estimations, jugements et hypothèses.....	25
6 - Information sectorielle.....	27
7 - Acquisition du Groupe Sycamore.....	31
8 - Charges d'exploitation minière.....	32
9 - Charges administratives.....	32
10 - Charges financières.....	32
11 - Participations ne donnant pas le contrôle.....	33
12 - Stocks.....	33
13 - Débiteurs.....	33
14 - Frais de financement différés.....	33
15 - Biens miniers.....	34
16 - Immobilisations corporelles.....	36
17 - Crédoiteurs.....	37
18 - Marges de crédit.....	37
19 - Passif environnemental.....	37
20 - Contrats de location.....	38
21 - Prêt-relais.....	39
22 - Capitaux propres.....	40
23 - Cumul des autres éléments du résultat global.....	42
24 - Renseignements complémentaires aux états consolidés des flux de trésorerie.....	43
25 - Impôts sur le résultat.....	44
26 - Résultat par action.....	46
27 - Informations concernant le capital.....	46
28 - Éventualités et engagements.....	47
29 - Instruments financiers.....	48
30 - Transactions entre parties liées.....	51
31 - Événements postérieurs à la date de clôture.....	52



## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Ressources Robex Inc.

---

### Notre opinion

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Ressources Robex Inc. et de ses filiales (collectivement, la Société) aux 31 décembre 2023 et 2022 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (Normes IFRS de comptabilité)

### Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société, qui comprennent :

- les états consolidés du résultat pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022;
- les états consolidés du résultat global pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022;
- les bilans consolidés aux 31 décembre 2023 et 2022;
- les états consolidés des flux de trésorerie pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022;
- les notes annexes, qui comprennent les informations significatives sur les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

---

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Indépendance

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada. Nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.  
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1  
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502, Téléc. courriel : ca\_montreal\_main\_fax@pwc.com



## Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation

Nous attirons l'attention sur la note 1 des états financiers consolidés, qui décrit les événements ou les situations indiquant l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

## Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Outre le problème présenté à la section *Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation*, nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituaient les questions clés de l'audit à communiquer dans notre rapport.

### Question clé de l'audit

#### Dépréciation des immobilisations corporelles de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) de la mine de Nampala.

*Se référer aux notes 3 - Informations significatives sur les méthodes comptables, et 5 - Estimations, jugements et hypothèses, des états financiers consolidés.*

Au 31 décembre 2023, la Société possède des immobilisations corporelles de 98,6M\$, desquelles 68,3M\$ sont liées à l'UGT de la mine Nampala.

Les immobilisations corporelles font l'objet de tests de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Aux fins de la détermination de leurs valeurs recouvrables, les actifs sont regroupés au plus bas niveau de regroupement pour lequel les flux de trésorerie identifiables sont indépendants des flux de trésorerie d'autres groupes d'actifs.

### Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit

Notre approche pour traiter cette question a notamment compris les procédures suivantes :

- Évaluer la façon dont la direction a déterminé la valeur recouvrable de l'UGT en effectuant notamment ce qui suit :
  - Évaluer le caractère raisonnable des principales hypothèses, telles que les prix futurs de l'or, les coûts d'exploitation et les coûts d'investissement futurs attendus (i) en comparant les prix futurs de l'or à des données externes du marché et de l'industrie; (ii) en comparant les coûts d'exploitation et les coûts d'investissement futurs attendus à la performance actuelle et passée de l'UGT; et (iii) en évaluant si ces hypothèses concordent avec les éléments probants obtenus dans d'autres domaines de l'audit, le cas échéant.



### Question clé de l'audit

La valeur recouvrable d'un actif ou d'un UGT est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité. La perte de valeur comptabilisée correspond à l'excédent de la valeur comptable sur sa valeur recouvrable.

Les conditions d'exploitation et les pressions sur les coûts ont été considérés comme des indicateurs de dépréciation au 31 décembre 2023, entre autres faits et circonstances et, par conséquent, la direction de la Société a procédé à un test de dépréciation sur l'UGT de la mine Nampala.

Les actifs nets de l'UGT de la mine Nampala ont été ramenés à leur valeur recouvrable de 75,0M\$ laquelle a été déterminée comme étant la juste valeur diminuée des coûts de sortie, en utilisant une approche basée sur les flux de trésorerie actualisés sur la durée de vie estimative de la mine. Le calcul des flux de trésorerie actualisés a nécessité que la direction fasse des jugements et des estimations importants lors de l'élaboration des principales hypothèses, notamment les minéraux récupérables, les prix futurs de l'or, le volume de production futur, les coûts d'exploitation, les coûts d'investissement futurs attendus et le taux d'actualisation. La direction s'appuie sur des experts en géologie et métallurgie pour élaborer des estimations des minéraux récupérables et du volume de production futur (experts de la direction).

### Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit

- Utiliser le travail des experts de la direction pour mettre en œuvre les procédures visant à évaluer le caractère raisonnable des minéraux récupérables et le volume de production futur. Pour pouvoir utiliser ces travaux, la compétence, les capacités et l'objectivité des experts de la direction et le caractère adéquat des travaux des experts à titre d'éléments probants ont été évalués. Les procédures mises en œuvre ont également compris l'évaluation des méthodes et des hypothèses utilisées par les experts choisis par la direction, ainsi que des tests des données utilisées par ces experts et l'évaluation de leurs constatations.
- Tester les données sous-jacentes utilisées dans le modèle.
- Obtenir de l'aide de professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées dans le domaine des évaluations pour évaluer le caractère approprié du modèle d'actualisation des flux de trésorerie utilisé par la direction, de même que le caractère raisonnable du taux d'actualisation.

### Question clé de l'audit

Nous avons considéré cette question comme étant une question clé de l'audit en raison de i) la valeur comptable élevée des immobilisations corporelles de l'UGT et ii) de l'importance des jugements portés par la direction pour déterminer la valeur recouvrable de l'UGT, et la charge de travail liée à la réalisation des procédures, y compris le test sur les hypothèses significatives de la direction. En plus, le travail d'audit a impliqué le recours à des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées dans le domaine d'évaluation.

### Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit

#### Positions fiscales incertaines

*Se référer aux notes 5 - Estimations, jugements et hypothèses, et 28 - Éventualités et engagements, aux états financiers consolidés.*

La Société est assujettie à l'impôt sur le résultat dans de nombreuses juridictions. Un jugement significatif s'impose pour déterminer le montant de la provision globale pour impôt. L'incidence fiscale définitive de bon nombre des transactions et calculs est incertaine. La Société comptabilise des passifs pour les éventuelles questions découlant du contrôle fiscal, selon les estimations des éventuels impôts additionnels à payer. Lorsque le règlement définitif d'un enjeu fiscal donne lieu à un montant d'impôt différent de la charge d'impôt comptabilisée initialement, l'écart se répercute sur les actifs et les passifs d'impôt exigible et différé de la période du règlement définitif.

Notre approche pour traiter cette question a notamment compris les procédures suivantes :

- Tester le calcul de la provision globale pour impôt en considérant les positions fiscales incertaines, par juridiction, en fonction de l'évolution de la situation fiscale, en effectuant ce qui suit :
  - Évaluer les informations utilisées dans le calcul de la provision, y compris prendre en compte les changements dans les faits et circonstances survenus au cours de l'année.
  - Recourir à des professionnels possédant des compétences et des connaissances spécialisées en fiscalité afin d'obtenir une assistance dans l'évaluation des positions fiscales incertaines de la Société, y compris l'évaluation du caractère raisonnable de l'appréciation par la direction quant à la probabilité que l'autorité fiscale acceptera un traitement fiscal incertain, à l'estimation de la provision et à l'application des lois fiscales pertinentes.



### Question clé de l'audit

### Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit

En 2023, la Société a reçu des autorités fiscales maliennes des propositions de redressements pour les années 2019 à 2021 avec une exposition maximale de 39,3 milliards de FCFA (incluant intérêts et pénalités), soit approximativement 88,5M\$. En date des états financiers, l'entité n'a pas reçu une notification définitive et l'issue définitive de cette affaire n'est pas déterminable à ce jour et par conséquent, aucune provision n'a été prise au 31 décembre 2023.

- Évaluer l'état et les résultats des contrôles fiscaux avec les administrations fiscales pertinentes.
- Évaluer les informations connexes fournies dans les états financiers consolidés.

Les estimations relatives aux différentes propositions de redressement ou aux avis de cotisation impliquent un degré d'estimation et de jugement à l'égard de certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce que l'avis de cotisation soit reçu ou jusqu'à ce que le processus d'opposition arrive à une résolution avec l'autorité fiscale dont il relève ou, le cas échéant, par le biais d'une procédure judiciaire officielle.

L'incertitude inhérente quant au résultat de ces éléments signifie que la résolution éventuelle pourrait être différente des estimations comptables et ainsi avoir une incidence sur la situation financière de la Société, ses résultats opérationnels et ses flux de trésorerie

Nous avons considéré cette question comme étant une question clé de l'audit en raison de l'importance du jugement de la direction dans l'évaluation de positions fiscales incertaines. Cela a donné lieu à un niveau élevé de jugement et de subjectivité de notre part dans la mise en œuvre des procédures. Les efforts que nous avons déployés ont compris le recours à des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées dans la fiscalité étrangère.



---

## **Autres informations**

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

---

## **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.



---

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;



- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport de l'auditeur, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Maxime Guilbault.

**/s/PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.<sup>1</sup>**

Montréal (Québec)  
Le 29 avril 2024

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A128042

**ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT  
DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE**

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

	2023	2022
	\$	\$
<b>EXPLOITATION MINIÈRE</b>		
Revenus - ventes d'or	134 668 343	112 236 766
Charges d'exploitation minière - note 8	(40 210 170)	(34 774 721)
Redevances minières	(4 174 388)	(3 477 139)
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	(21 144 791)	(11 475 176)
Charge de dépréciation de la mine de Nampala - notes 5 et 16	(53 887 997)	---
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION MINIÈRE</b>	<b>15 250 997</b>	<b>62 509 730</b>
<b>AUTRES CHARGES</b>		
Charges administratives - note 9	(26 632 559)	(18 653 171)
Charges d'exploration et d'évaluation	(585 783)	(183 994)
Coût de la rémunération en options d'achat d'actions - note 22 b)	(422 674)	(863 180)
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	(261 819)	(102 949)
Radiation d'immobilisations corporelles	(653 501)	(1 168 823)
Autres produits	109 200	109 973
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>(13 196 139)</b>	<b>41 647 586</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Charges financières - note 10	(2 031 907)	(1 704 897)
Gains de change	2 208 018	742 774
Variation de la juste valeur des bons de souscription - note 21	1 016 863	---
<b>RÉSULTAT AVANT L'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT</b>	<b>(12 003 165)</b>	<b>40 685 463</b>
<b>RECOUVREMENT (CHARGE) D'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT - note 25</b>	<b>2 657 092</b>	<b>(7 871 946)</b>
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>(9 346 073)</b>	<b>32 813 517</b>
<b>ATTRIBUABLE</b>		
Aux actionnaires ordinaires	(6 637 044)	30 777 719
À la participation ne donnant pas le contrôle - note 11	(2 709 029)	2 035 798
	<b>(9 346 073)</b>	<b>32 813 517</b>
<b>RÉSULTAT PAR ACTION - note 26</b>		
De base <sup>(1)</sup>	(0,074)	0,484
Dilué <sup>(1)</sup>	(0,074)	0,481

<sup>(1)</sup> Le 28 mars 2024, la Société a annoncé un regroupement d'actions à raison de 10 pour 1 (voir la note 31 - Événements postérieurs à la date de clôture).

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL  
DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE**

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

	<b>2023</b>	2022
	<b>\$</b>	\$
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>(9 346 073)</b>	32 813 517
<b>Autres éléments du résultat global</b>		
Élément susceptible d'être reclassé ultérieurement en résultat net		
Écart de change - note 23	<b>(4 184 788)</b>	1 531 412
<b>RÉSULTAT GLOBAL</b>	<b>(13 530 861)</b>	34 344 929
<b>RÉSULTAT GLOBAL ATTRIBUABLE</b>		
Aux actionnaires ordinaires	<b>(10 869 229)</b>	32 206 611
À la participation ne donnant pas le contrôle	<b>(2 661 632)</b>	2 138 318
	<b>(13 530 861)</b>	34 344 929

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

## ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2023 ET 2022

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

	Actionnaires ordinaires						Participation ne donnant pas le contrôle	<b>Total des capitaux propres</b>
	Capital-actions émis	Capital-actions à émettre	Réserve - options d'achat d'actions	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat global	Total		
<b>Solde au 31 décembre 2021</b>	<b>71 407 047</b>	---	<b>3 027 611</b>	<b>24 104 509</b>	<b>(1 120 724)</b>	<b>97 418 443</b>	<b>1 228 822</b>	<b>98 647 265</b>
Résultat net	---	---	---	30 777 719	---	30 777 719	2 035 798	<b>32 813 517</b>
Autres éléments du résultat global	---	---	---	---	1 428 892	1 428 892	102 520	<b>1 531 412</b>
Résultat global	---	---	---	30 777 719	1 428 892	32 206 611	2 138 318	<b>34 344 929</b>
Acquisition du Groupe Sycamore - note 7	50 853 600	11 719 099	---	---	---	62 572 699	---	<b>62 572 699</b>
Options d'achat d'actions exercées	214 624	---	(88 374)	---	---	126 250	---	<b>126 250</b>
Options d'achat d'actions portées en charges - note 22 b)	---	---	863 180	---	---	863 180	---	<b>863 180</b>
<b>Solde au 31 décembre 2022</b>	<b>122 475 271</b>	<b>11 719 099</b>	<b>3 802 417</b>	<b>54 882 228</b>	<b>308 168</b>	<b>193 187 183</b>	<b>3 367 140</b>	<b>196 554 323</b>
Résultat net	---	---	---	(6 637 044)	---	(6 637 044)	(2 709 029)	<b>(9 346 073)</b>
Autres éléments du résultat global	---	---	---	---	(4 232 185)	(4 232 185)	47 397	<b>(4 184 788)</b>
Résultat global	---	---	---	(6 637 044)	(4 232 185)	(10 869 229)	(2 661 632)	<b>(13 530 861)</b>
Acquisition du Groupe Sycamore - note 7	---	856 489	---	---	---	856 489	---	<b>856 489</b>
Dividendes - note 22 c)	---	---	---	---	---	---	(318 520)	<b>(318 520)</b>
Options d'achat d'actions exercées	141 918	---	(52 088)	---	---	89 830	---	<b>89 830</b>
Options d'achat d'actions portées en charges - note 22 b)	---	---	422 674	---	---	422 674	---	<b>422 674</b>
<b>Solde au 31 décembre 2023</b>	<b>122 617 189</b>	<b>12 575 588</b>	<b>4 173 003</b>	<b>48 245 184</b>	<b>(3 924 017)</b>	<b>183 686 947</b>	<b>386 988</b>	<b>184 073 935</b>

**BILANS CONSOLIDÉS**  
**DES EXERCICES TERMINÉS AUX 31 DÉCEMBRE**

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

	2023	2022
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF COURANT</b>		
Trésorerie	12 221 978	3 611 406
Stocks - note 12	15 620 800	17 648 967
Débiteurs - note 13	6 733 583	8 867 852
Charges payées d'avance	465 795	805 914
Dépôts versés	1 345 035	1 161 559
Frais de financement différés - note 14	2 580 751	---
	<b>38 967 942</b>	<b>32 095 698</b>
<b>ACTIF NON COURANT</b>		
TVA à recevoir	2 985 818	258 386
Dépôts versés sur immobilisations corporelles	19 674 805	3 791 457
Biens miniers - note 15	105 388 261	87 831 409
Immobilisations corporelles - note 16	98 617 093	127 397 473
Immobilisations incorporelles	539 568	386 885
Actifs d'impôt différé - note 25	818 480	---
	<b>266 991 967</b>	<b>251 761 308</b>
<b>ACTIF TOTAL</b>	<b>266 991 967</b>	<b>251 761 308</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF COURANT</b>		
Marges de crédit - note 18	4 953 133	11 370 939
Créditeurs - note 17	19 664 396	17 957 004
Prêt-relais - note 21	45 530 538	---
Partie courante de la dette à long terme	159 936	1 343 591
Partie courante des obligations locatives - note 20	1 887 524	1 087 477
	<b>72 195 527</b>	<b>31 759 011</b>
<b>PASSIF NON COURANT</b>		
Dette à long terme	---	51 624
Bons de souscription - note 21	1 340 850	---
Passif environnemental - note 19	1 168 859	424 138
Obligations locatives - note 20	6 319 392	11 431 265
Passifs d'impôt différé - note 25	---	10 106 230
Autres passifs à long terme	1 893 404	1 434 717
	<b>82 918 032</b>	<b>55 206 985</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital-actions émis - note 22a)	122 617 189	122 475 271
Capital-actions à émettre	12 575 588	11 719 099
Réserve d'options d'achat d'actions	4 173 003	3 802 417
Bénéfices non répartis	48 245 184	54 882 228
Cumul des autres éléments du résultat global - note 23	(3 924 017)	308 168
	<b>183 686 947</b>	<b>193 187 183</b>
Participation ne donnant pas le contrôle	386 988	3 367 140
	<b>184 073 935</b>	<b>196 554 323</b>
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES TOTAL</b>	<b>266 991 967</b>	<b>251 761 308</b>

Continuité d'exploitation (note 1)

Éventualités et engagements (note 28)

Événements postérieurs à la date de clôture (note 31)

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

## ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

	2023	2022
	\$	\$
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS SUIVANTES</b>		
<b>Exploitation</b>		
Résultat net	(9 346 073)	32 813 517
Ajustements pour		
Charges financières	2 031 907	1 704 897
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	21 406 610	11 578 125
Charge d'impôt différé sur le résultat	(10 924 759)	2 037 040
Variation de la juste valeur des bons de souscription	(1 016 863)	---
Réduction des charges d'exploitation minière en lien avec les obligations locatives - notes 8 et 10	(947 634)	---
Gains de change non réalisés	(711 247)	---
Charge de dépréciation de la mine de Nampala	53 887 997	---
Radiation d'immobilisations corporelles	653 501	1 168 823
Coût de la rémunération en options d'achat d'actions	422 674	863 180
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement - note 24	690 334	(21 544 425)
Variation de la TVA à recevoir	(2 727 431)	1 278 090
Variation des autres passifs à long terme	442 538	1 434 717
Variation du passif environnemental	703 325	---
Intérêts payés - note 24	(1 298 322)	(1 516 817)
	<b>53 266 557</b>	<b>29 817 147</b>
<b>Investissement</b>		
Avances au Groupe Sycamore avant la Transaction - note 7	---	(11 575 108)
Trésorerie acquise - note 7	---	248 380
Coûts de transaction - note 7	---	(886 379)
Dépôts versés sur les immobilisations corporelles	(16 100 935)	(378 861)
Acquisition de biens miniers	(15 716 156)	(3 736 969)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(44 672 166)	(31 241 413)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(244 568)	(121 080)
	<b>(76 733 825)</b>	<b>(47 691 430)</b>
<b>Financement</b>		
Frais de financement différés	(3 071 065)	---
Dette contractée	46 960 669	1 322 466
Remboursement de la dette à long terme	(1 241 343)	(4 402 782)
Variation des marges de crédit	(6 416 316)	4 470 921
Versements sur les obligations locatives	(839 680)	(783 340)
Émission d'actions ordinaires à la suite de l'exercice d'options d'achat d'actions	89 830	126 250
Dividendes payés	(286 225)	---
	<b>35 195 870</b>	<b>733 515</b>
<b>Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie</b>	<b>(3 118 030)</b>	<b>30 367</b>
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie</b>	<b>8 610 572</b>	<b>(17 110 401)</b>
<b>Trésorerie au début</b>	<b>3 611 406</b>	<b>20 721 807</b>
<b>Trésorerie à la fin</b>	<b>12 221 978</b>	<b>3 611 406</b>
<b>Impôts payés</b>	<b>4 681 883</b>	<b>10 789 086</b>

Renseignements complémentaires (note 24)

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

### 1 - DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE ET CONTINUITÉ D'EXPLOITATION

Ressources Robex Inc. (la « Société ») est une société minière canadienne spécialisée dans l'exploration et l'exploitation de l'or en Afrique de l'Ouest. Au Mali, la Société exploite la mine de Nampala depuis 2017 et est titulaire de cinq permis d'exploration au sud (Mininko, Kamasso et Gladié) et à l'ouest (Sanoula et Diangounté) du pays.

La Société possède aussi un portefeuille de quatre permis d'exploitation (« projet de Kiniéro ») en République de Guinée, qui consiste en un ensemble de licences minières (environ 470km<sup>2</sup>) dans le bassin de Siguiri.

L'adresse du siège social est le 2875 boulevard Laurier, D1-1000, Québec (Québec), G1V 2M2, Canada.

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux principes comptables applicables à la continuité de l'exploitation, selon lesquels il est présumé que les actifs seront réalisés et que les passifs seront réglés dans le cours normal des activités. Pour évaluer si l'hypothèse de continuité de l'exploitation est pertinente, la direction tient compte de toute l'information disponible sur la période à venir, soit, au moins, sur la période de 12 mois suivant la date de clôture de la période de présentation de l'information financière.

Au 31 décembre 2023, la Société avait un fonds de roulement déficitaire de 33,2 millions de dollars qui inclus le prêt-relais dont l'échéance est en juin 2024. En vertu de ce prêt-relais, la Société s'est engagée à respecter certaines conditions ainsi que des ratios financiers, lesquels n'étaient pas respectés au 31 décembre 2023 (voir la note 21 - Prêt-relais).

En date des présents états financiers, la Société et Taurus collaborent à la négociation des modalités de la deuxième partie du montage financier décrit à la note 21, soit la facilité de financement de projet. Malgré le fait que la Direction ait réussi à obtenir du financement dans le passé et à repousser l'échéance du prêt-relais, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir, et rien ne garantit que ces sources de financement ou ces initiatives, telles que repousser l'échéance du prêt-relais à nouveau, à finaliser le montage financier ou à trouver des sources de financements alternatives, seront accessibles à la Société ni qu'elles seront disponibles à des conditions acceptables pour la Société. La capacité de la Société à poursuivre son exploitation future et à financer ses activités prévues dépend de la capacité de la direction à obtenir du financement supplémentaire. Si la direction est incapable d'obtenir un nouveau financement, la Société pourrait être incapable de poursuivre ses activités et les montants réalisés pour les actifs pourraient être moins élevés que ceux qui sont présentés dans ces états financiers consolidés.

La direction estime que le fonds de roulement au 31 décembre 2023 ne sera pas suffisant pour permettre à la Société de satisfaire à ses obligations, à ses engagements et à ses dépenses prévues jusqu'au 31 décembre 2024 compte tenu de l'échéance courante du prêt-relais. La direction est au fait, lorsqu'elle réalise son évaluation, d'incertitudes importantes entourant des événements et circonstances qui pourraient jeter un doute important sur la capacité de la Société à assurer la continuité de l'exploitation, tel que défini dans le paragraphe précédent, et, en conséquence, sur le caractère approprié de l'utilisation des principes comptables applicables sous l'hypothèse de la continuité de l'exploitation.

Les états financiers consolidés ne reflètent pas les ajustements qui devraient être apportés à la valeur comptable des actifs et des passifs, des charges et des classements à l'état de la situation financière dans le cas où l'hypothèse de la continuité de l'exploitation ne serait pas pertinente et/ou si Taurus décide d'accélérer le repaiement du prêt-relais et de faire valoir sa créance contre la Société en exerçant ses garanties. Ces ajustements pourraient être importants.

### 2 - MODE D'ÉTABLISSEMENT

Les présents états financiers consolidés ont été établis conformément aux normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (« Normes IFRS de comptabilité » ou « IFRS »), et ont été approuvés par le conseil d'administration le 29 avril 2024.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

### 3 - INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES

#### Base d'établissement

Les présents états financiers consolidés ont été établis selon le principe de la continuité d'exploitation, en vertu de la convention du coût historique, à l'exception des instruments financiers classés comme étant à la juste valeur.

#### Principes de consolidation, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les états financiers consolidés regroupent les états financiers de la Société ainsi que ceux de ses filiales. Tous les comptes et opérations intersociétés sont éliminés.

Nom de la filiale	Pays d'incorporation	Participation dans l'actionnariat	Activité principale	Devise fonctionnelle
Nampala S.A.	Mali	90%	Minière	XOF
Ressources Robex Mali S.A.R.L.	Mali	100%	Exploration	XOF
Société Robex N'Gary S.A.	Mali	85%	Inactive	XOF
African Peak Trading House Limited	Île de Man	100%	Commerciales	EUR
Golden International Income Trust	Gibraltar	100%	Gestion	EUR
RBX Technical Services Limited	Royaume-Uni	100%	Consultation	GBP
Sycamore Capital CY Limited	Chypre	100%	Portefeuille	EUR
Sycamore Mining Limited	Chypre	100%	Portefeuille	USD
Sycamore Mine Guinée S.A.U.	Guinée	100%	Exploration	GNF

La participation ne donnant pas le contrôle dans les actifs nets des filiales consolidées est présentée comme une composante des capitaux propres séparément de la valeur nette de la Société. La participation ne donnant pas le contrôle représente la participation ne donnant pas le contrôle à la date d'acquisition du contrôle plus la participation ne donnant pas le contrôle dans les changements à la valeur nette depuis la date d'acquisition.

Le résultat global des filiales est attribué aux actionnaires de la Société et aux actionnaires sans contrôle, même si cela entraîne un solde déficitaire pour les parts des actionnaires sans contrôle.

La monnaie de présentation des états financiers consolidés est le dollar canadien. La monnaie fonctionnelle de chacune des entités consolidées dans les états financiers de la Société est déterminée par la monnaie du principal environnement économique dans lequel elle évolue. La monnaie fonctionnelle de la Société est l'Euro et les monnaies fonctionnelles de ses filiales sont indiqués dans le tableau ci-dessus.

Les états financiers consolidés sont convertis en monnaie de présentation comme suit : les actifs et les passifs sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan. L'ajustement au titre de la conversion des devises résultant de cette conversion est inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global dans les capitaux propres. Les revenus et les charges sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

#### Conversion des transactions en monnaies étrangères

Les transactions libellées en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle sont converties dans la monnaie fonctionnelle appropriée de la façon suivante : les actifs et les passifs monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan, et les revenus et les charges sont convertis au taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs non monétaires mesurés au coût historique et libellés en monnaies étrangères sont convertis aux taux d'origine. Les éléments non monétaires mesurés à la juste valeur et libellés en monnaies étrangères sont convertis aux taux en vigueur au moment où la juste valeur a été établie. Les gains ou les pertes de change résultant de cette conversion sont portés en résultat net sous la rubrique « Gains ou pertes de change ».

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

### 3 - INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES - (suite)

#### Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie ont expiré ou ont été transférés et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif transféré.

Tous les instruments financiers doivent être évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale. Après la constatation initiale, les actifs et les passifs financiers sont évalués selon leur classification qui dépend du but pour lequel les instruments financiers ont été acquis ainsi que leurs caractéristiques.

L'évaluation des actifs et des passifs financiers est basée selon l'une des classifications suivantes :

#### (a) Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »)

Les instruments financiers classés comme actifs ou passifs à la JVRN sont évalués à la juste valeur à chaque date de bilan, et les changements de juste valeur sont reflétés dans l'état consolidé du résultat dans la période à laquelle les changements ont eu lieu.

#### (b) Actifs et passifs financiers évalués au coût amorti

Les instruments financiers classés comme actifs ou passifs au coût amorti sont initialement évalués à la juste valeur incluant les frais de transaction et sont subséquentement évalués à chaque date de bilan au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les changements au coût sont reflétés dans l'état consolidé du résultat dans la période à laquelle les changements ont eu lieu.

Les actifs financiers au coût amorti de la Société incluent la trésorerie, les débiteurs (hormis les taxes à recevoir) et les dépôts versés. Les actifs financiers au coût amorti sont présentés comme actif courant si le paiement est recevable dans les 12 prochains mois. Autrement, ils sont présentés dans l'actif non courant.

Les passifs financiers au coût amorti de la Société incluent les créditeurs, les marges de crédit, le prêt-relais, la dette à long terme et les autres passifs à long terme. Les passifs financiers sont classés dans le passif courant si le paiement est exigible dans les 12 prochains mois. Autrement, ils sont présentés dans le passif non courant.

Les passifs financiers à la JVRN incluent les bons de souscription.

#### Bons de souscription

Lorsqu'un contrat visant l'émission d'un nombre fixe d'actions en échange d'un montant variable dans la devise fonctionnelle de la société ne satisfait pas à la définition de capitaux propres, il doit être classé comme un passif dérivé et évalué à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans les états consolidés du résultat net et du résultat global à la fin de chaque période. Le passif dérivé sera ultérieurement converti en capitaux propres (actions ordinaires) de la Société lorsque les bons de souscription seront exercés ou éteints à l'expiration des bons de souscription en cours, et n'entraînera pas de sortie de fonds par la Société.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

### 3 - INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES - (suite)

#### Instruments financiers - (suite)

##### Bons de souscription - (suite)

À la date d'émission, le passif lié aux bons de souscription a été évalué selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes. La juste valeur initiale des bons de souscription a également été comptabilisée dans les frais de financement différés.

Le passif lié aux bons de souscription est réévalué à la fin de chaque période, et les variations ultérieures de la juste valeur sont comptabilisées dans les états consolidés du résultat net et du résultat global. À chaque date de clôture, la juste valeur du passif lié aux bons de souscription est déterminée au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, qui utilise des données d'entrée importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, d'où le classement au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

##### Coûts de transaction

Les coûts de transaction relatifs aux instruments financiers sont comptabilisés comme un ajustement du coût de l'instrument financier au bilan, au moment de sa comptabilisation initiale. Ces coûts sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### Stocks

La matière extraite des fosses minières est classée comme matière stérile correspondant à des frais de découverte et capitalisée aux immobilisations corporelles ou encore comme stocks de minerai. Le minerai représente la matière qui, au moment de l'extraction, devrait, selon toute attente, être transformée en un produit commercialisable qui sera vendu à profit. Les matières premières sont composées de minerai empilé. Le minerai est accumulé dans des stocks d'empilement qui sont ensuite transformés en or dans une forme commercialisable. L'or en cours de production représentent le doré dans le circuit de traitement dont le processus de production n'est pas terminé et qui n'est pas encore sous une forme commercialisable. Les lingots d'or représentent le produit commercialisable détenu dans un compte métal chez Argor-Heraeus prêt à la vente. Les fournitures représentent des produits de base consommables et d'autres matières premières utilisés dans le processus de production, ainsi que des pièces de rechange et d'autres fournitures d'entretien qui ne sont pas classées comme immobilisations corporelles.

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé sur une base moyenne pondérée et comprend tous les coûts engagés, en fonction de la capacité normale de production, afin d'amener chaque produit à son emplacement et à son état actuel. Le coût des stocks comprend la main-d'oeuvre directe, les frais des sous-traitants, les matériaux, les droits de douane et autres taxes, les frais de transport et une allocation des frais généraux des sites miniers. Au fur et à mesure que le minerai est acheminé à l'usine pour traitement, les coûts sont reclassés hors des stocks en fonction du coût moyen par tonne de minerai stocké.

La Société comptabilise des provisions afin de réduire les stocks à leur valeur nette de réalisation pour refléter les changements dans les facteurs économiques qui ont un impact sur la valeur des stocks et pour refléter les intentions actuelles quant à l'utilisation des stocks de fournitures désuets ou à rotation lente. La valeur nette de réalisation est déterminée par référence au prix du marché en question moins les frais de vente variables applicables. Les provisions comptabilisées reflètent également une estimation des coûts résiduels afin d'amener les stocks à une forme commercialisable. Des provisions sont aussi comptabilisées afin de ramener les fournitures d'exploitation minière à leur valeur de réalisation nette, qui est généralement calculée par référence à leur valeur de récupération ou à leur valeur de rebut, lorsqu'il est établi que les fournitures sont désuètes. Les provisions sont reprises afin de refléter des recouvrements ultérieurs de la valeur nette de réalisation lorsque les stocks sont toujours en main.

#### Frais de financement différés

Les frais payés pour obtenir un financement sont comptabilisés à titre de coûts de transaction lorsqu'il est probable qu'une partie ou la totalité de la dette, à laquelle les frais sont liés, sera prélevée. Les coûts de transaction sont différés jusqu'à ce que la facilité soit conclue et que des prélèvements soient effectués, auquel moment les frais de financement différés seront portés en diminution du produit de la facilité de crédit. S'il devient probable que la facilité de crédit ne sera pas conclue, les frais de financement différés seront passés en charges.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

### 3 - INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES - (suite)

#### Biens miniers

Les coûts engagés pour les activités qui précèdent l'exploration minière et l'évaluation des ressources minérales, soit tous les coûts engagés avant l'obtention des droits légaux d'explorer un secteur, sont passés en charges immédiatement.

Les coûts d'exploration comprennent les droits dans des biens miniers, payés ou acquis dans le cadre d'une acquisition d'actifs, ainsi que les coûts liés à la recherche de dépôts minéralisés ayant un potentiel économique ou pour obtenir plus d'informations sur les dépôts minéralisés existants.

Les droits miniers sont comptabilisés au coût d'acquisition ou à la juste valeur dans le cas d'une dépréciation causée par une perte de valeur. Les droits miniers et les options pour acquérir des participations indivises dans des droits miniers sont amortis uniquement lorsque ces propriétés sont mises en production. Ces coûts sont radiés lorsque les propriétés sont abandonnées ou lorsque le recouvrement des coûts ou l'accès aux ressources est incertain. Le produit de la vente des biens miniers est comptabilisé en réduction de la valeur comptable et tout excédent ou déficit est comptabilisé comme un gain ou une perte à l'état consolidé du résultat. Dans le cas d'une vente partielle, si la valeur comptable est supérieure au produit de la vente, seules les pertes sont comptabilisées.

Les coûts d'exploration comprennent aussi généralement les coûts associés à la production, à l'échantillonnage, à l'excavation de tranchées, au forage et à d'autres travaux nécessaires à la recherche de minerai comme les études topographiques, géologiques et géophysiques. En règle générale, la capitalisation des dépenses relatives aux activités d'exploration commence lorsqu'il est plus probable qu'improbable que des avantages économiques futurs seront réalisés. L'évaluation de la probabilité est fondée sur des facteurs tels que le niveau de l'exploration et le degré de confiance de la direction dans le corps minéralisé.

Les coûts d'exploration et d'évaluation reflètent les coûts liés à l'établissement de la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale identifiée par l'exploration ou acquise par suite d'un regroupement d'entreprises ou d'une acquisition d'actifs. Les coûts d'exploration et d'évaluation incluent le coût pour :

- établir le volume et la teneur des dépôts par des activités de forage carotté, d'excavation de tranchées et d'échantillonnage dans un corps minéralisé qui est classé comme étant une ressource minérale ou une réserve prouvée et probable;
- déterminer les méthodes optimales d'extraction et les procédés métallurgiques et de traitement;
- les études relatives à l'arpentage, au transport et aux besoins d'infrastructures;
- les activités relatives aux permis; et
- les évaluations économiques visant à déterminer si le développement de la matière minéralisée est commercialement justifié, y compris des études d'évaluation préliminaire, de préfaisabilité et de faisabilité finale.

Les coûts d'exploration et d'évaluation comprennent les frais généraux directement attribuables à ces activités.

Les coûts d'exploration et d'évaluation des biens miniers sont capitalisés jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale soient atteintes, moment auquel ils sont ensuite transférés aux immobilisations corporelles – coûts de développement minier. Avant le reclassement en immobilisations corporelles, les coûts d'exploration et d'évaluation des biens miniers sont soumis à un test de dépréciation.

Les facteurs pris en compte par l'entreprise pour établir la faisabilité technique et la viabilité commerciale comprennent :

- il existe une certitude géologique suffisante quant à la conversion du gisement minéral en réserves prouvées et probables;
- le plan de durée de vie de la mine et la modélisation économique soutiennent l'extraction économique de ces réserves et ressources;
- pour les nouvelles propriétés, une étude de faisabilité démontre que les réserves et ressources supplémentaires généreront un résultat économique positif;
- des permis d'exploitation et environnementaux existent ou sont raisonnablement assurés qu'ils peuvent être obtenus;
- l'approbation du conseil d'administration pour les travaux de développement a été obtenue; et
- les sources de financement pour les travaux de développement ont été conclues.

Au 31 décembre 2023, la direction a déterminé que la faisabilité technique et la viabilité commerciale du projet Kineiro n'étaient pas établies.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

### 3 - INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES - (suite)

#### Biens miniers - (suite)

##### Perte de valeur

La recouvrabilité des montants figurant comme biens miniers dépend de la découverte de réserves recouvrables sur le plan économique, de la capacité de la Société à obtenir le financement nécessaire pour compléter le développement et de la production rentable future ou du produit de la disposition. Le montant figurant à titre d'intérêts miniers ne représente pas nécessairement la valeur actuelle ou future de ces intérêts miniers.

Les biens miniers sont soumis à un test de dépréciation à la date de clôture lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Un test de dépréciation est effectué lorsque les indicateurs de dépréciation surviennent, généralement lorsque l'une de ces circonstances survient :

- Le droit d'exploration dans la zone spécifique expire ou expirera dans un proche avenir et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé;
- Aucune dépense d'exploration et d'évaluation ultérieure dans la zone spécifique n'est prévue au budget ni planifiée;
- Aucune découverte de ressources n'est commercialement viable et la Société a décidé de cesser l'exploration dans la zone spécifique; et
- Un travail suffisant a été réalisé afin d'indiquer que la valeur comptable de la dépense comptabilisée en actif ne sera pas entièrement récupérée.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un bien minier excède sa valeur recouvrable. Afin d'évaluer la valeur recouvrable, les biens miniers sont regroupés au niveau le plus bas pour lequel il existe des flux de trésorerie séparément identifiables (« unité génératrice de trésorerie » ou « UGT »). La valeur recouvrable d'un bien minier est la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée en se fondant sur la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs prévus de l'actif ou de l'UGT concerné. Une perte de valeur est comptabilisée pour le montant de la valeur comptable de l'actif excédant sa valeur recouvrable.

La Société évalue les pertes de valeur à chaque date de bilan pour des reprises éventuelles lorsque des événements ou des circonstances le justifient.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont initialement et subséquemment comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût comprend les frais qui sont directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les éléments de coût ultérieurs sont compris dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés à titre d'actif distinct, s'il y a lieu, seulement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à l'actif iront à la Société et que le coût peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable d'une immobilisation remplacée est décomptabilisée lors du remplacement.

Les frais de réparation et d'entretien sont passés en charges à l'état consolidé du résultat au cours de la période où ils sont engagés.

La Société ventile le montant initialement comptabilisé pour une immobilisation corporelle en ses parties significatives et amortit séparément chacune de ces parties. Les valeurs résiduelles, la méthode d'amortissement et la durée d'utilité des actifs sont revues chaque année et ajustées au besoin. En cas de changement dans ces estimations, le montant initialement comptabilisé est comptabilisé de manière prospective.

Les coûts liés aux travaux majeurs de reconstruction ou de révision effectués dans le cadre de programmes de maintenance sont inscrits à l'actif lorsqu'il est probable que les travaux permettront d'accroître la capacité de production ou la durée d'utilité de l'actif visé.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

### 3 - INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES - (suite)

#### **Immobilisations corporelles - (suite)**

Les gains et les pertes découlant de la cession d'immobilisations corporelles sont déterminés en comparant le produit de cession à la valeur comptable de l'actif et sont présentés à l'état consolidé du résultat.

#### *Coûts d'acquisition de propriétés, frais d'exploration et coûts de développement minier*

Les coûts engagés relativement aux réserves prouvées et probables mises en valeur et non mises en valeur, et aux ressources probables ne faisant pas partie des réserves, lorsqu'il existe suffisamment de preuves objectives pour étayer une conclusion selon laquelle il est probable que les ressources ne faisant pas partie des réserves seront produites (les « ressources probables ne faisant pas partie des réserves »), sont inclus dans le montant amortissable. L'amortissement est la répartition systématique du montant amortissable d'un actif sur sa durée d'utilité. Le montant amortissable de l'actif correspond à son coût, ou à tout autre montant substitué au coût, diminué de sa valeur résiduelle.

L'amortissement commence au moment de la mise en exploitation commerciale de la propriété et est calculé selon le mode des unités de production sur la durée prévue d'exploitation de la mine, en fonction du nombre estimatif d'onces d'or récupérables. Le nombre estimatif d'onces d'or récupérables comprend les réserves prouvées et probables ainsi qu'une partie des ressources indiquées.

Les frais d'exploration engagés à l'égard d'une propriété en exploitation sont inscrits à l'actif dans les immobilisations corporelles et amortis en fonction du nombre estimatif d'onces d'or récupérables dans la zone de ressources visée.

#### *Matériel relatif à l'exploitation minière*

Le matériel relatif à l'exploitation minière est inscrit au coût et amorti, déduction faite de la valeur résiduelle, selon le mode des unités de production sur la durée prévue d'exploitation de la mine, en fonction du nombre estimatif d'onces d'or récupérables ou selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée prévue d'exploitation de la mine. Par ailleurs, si la durée d'utilité prévue de l'actif est inférieure à celle du gisement, son amortissement est basé sur sa durée d'utilité prévue.

#### *Bâtiments et aménagements de bureaux*

Les bâtiments et aménagements de bureaux sont inscrits au coût et amortis, déduction faite de la valeur résiduelle, selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée prévue d'exploitation de la mine ou selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux de 20 %. Par ailleurs, si la durée d'utilité prévue de l'actif est inférieure à celle du gisement, son amortissement est basé sur sa durée d'utilité prévue.

#### *Outillage, équipements et matériel roulant*

L'outillage, les équipements et le matériel roulant comprennent le matériel de communication ainsi que le matériel informatique et sont inscrits au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux de 20 % ou de 30 %. L'amortissement est comptabilisé à l'état consolidé du résultat.

#### *Équipements d'exploration*

L'amortissement des équipements d'exploration est capitalisé aux biens miniers en fonction de la politique de capitalisation des biens miniers. L'amortissement des immobilisations corporelles liées aux coûts de développement minier est capitalisé aux coûts de développement minier. Ces montants seront portés à l'état consolidé du résultat par le biais de l'amortissement des immobilisations corporelles suivant leur mise en exploitation (ou suivant la mise en production des biens miniers). Pour les immobilisations corporelles qui ne sont pas liées aux activités d'exploration et de développement, la charge d'amortissement est constatée directement à l'état consolidé du résultat. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux de 20 % ou de 30 %.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

### 3 - INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES - (suite)

#### Immobilisations corporelles - (suite)

##### Actifs en cours de construction

Les actifs en cours de construction comprennent les immobilisations corporelles en voie de construction, y compris celles destinées à leur usage propre. Le coût comprend le prix d'achat, ainsi que tout coût directement attribuable à la mise en état de fonctionnement de l'actif en vue de son utilisation prévue. Les actifs en cours de construction sont classés dans la catégorie appropriée d'immobilisations corporelles lorsque les coûts sont engagés. Les actifs en cours de construction sont comptabilisés au coût, diminué de toute perte de valeur comptabilisée, et ne sont pas amortis. Leur amortissement commence uniquement lorsqu'ils sont prêts pour leur utilisation prévue.

##### Frais de découverte

Durant l'exploitation d'une mine à ciel ouvert, il est nécessaire d'engager des coûts pour retirer le mort-terrain et autre matériel stérile pour avoir accès au minerai à partir duquel les minéraux peuvent être exploités économiquement. Le processus d'enlèvement du mort-terrain et autre matériel stérile est appelé la découverte. Les coûts de découverte engagés afin de permettre l'accès initial au corps minéralisé sont capitalisés aux coûts de développement minier et sont amortis au moment où le minerai auquel ces frais sont rattachés est extrait de la fosse et que la mine est considérée en exploitation. Lorsque ces coûts sont directement attribuables au développement d'une catégorie d'immobilisation corporelle, ils y sont comptabilisés.

Il peut aussi s'avérer nécessaire d'enlever du matériel stérile et d'engager des coûts de découverte durant la phase d'exploitation de la mine. La Société comptabilise un actif de découverte si toutes les conditions énoncées ci-dessous sont remplies :

- (i) Il est probable que l'avantage économique futur (un meilleur accès à la composante du gisement) associé à l'activité de découverte ira à la Société;
- (ii) La Société peut identifier la composante du gisement pour laquelle l'accès a été amélioré; et
- (iii) Les coûts liés à l'activité de découverte associée à cette composante peuvent être établis de façon fiable.

La Société évalue initialement l'actif de découverte au coût, en se basant sur le cumul des coûts engagés pour réaliser les travaux de découverte qui améliorent l'accès à la composante identifiée de minerai.

Après la comptabilisation initiale, l'actif de découverte est comptabilisé au coût moins l'amortissement et les pertes de valeur, de la même façon que l'actif existant dont il fait partie.

##### Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'actifs admissibles sont incorporés au coût de ces actifs, jusqu'à ce qu'ils soient pratiquement prêts pour leur utilisation prévue. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés à titre de charges financières à l'état consolidé du résultat au cours de la période où ils sont engagés.

#### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont initialement et subséquemment comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux annuel de 30 %. Les immobilisations incorporelles comprennent des logiciels. La valeur comptable d'une immobilisation incorporelle remplacée et/ou non utilisée est décomptabilisée lors du remplacement et/ou lors de la fin d'utilisation.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

### 3 - INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES - (suite)

#### Dépréciation des actifs non financiers

Les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles font l'objet de tests de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Aux fins de la détermination de leurs valeurs recouvrables, les actifs sont regroupés au plus bas niveau de regroupement pour lequel les flux de trésorerie identifiables sont indépendants des flux de trésorerie d'autres groupes d'actifs (« unité génératrice de trésorerie » ou « UGT »). La valeur recouvrable d'un actif ou d'un UGT est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité (soit la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif ou de l'UGT concerné). La perte de valeur comptabilisée correspond à l'excédent de la valeur comptable sur sa valeur recouvrable.

La Société évalue les pertes de valeur qui pourraient faire l'objet de reprises lorsque des événements ou les circonstances le justifient.

#### Provision pour obligations liées à la restauration environnementale

La Société comptabilise les coûts estimatifs des obligations légales et constructives nécessaires à la restauration des emplacements dans la période pendant laquelle l'obligation est engagée avec une augmentation correspondante de la valeur comptable de l'actif connexe. Pour les endroits où les activités minières ont cessé, les changements dans les provisions sont comptabilisés en charges financières à l'état consolidé du résultat. L'obligation est généralement considérée comme ayant été engagée lorsque les actifs miniers sont construits ou le milieu de terrain est perturbé à l'emplacement de production.

Les provisions sont évaluées en fonction de la meilleure estimation par la direction de la charge nécessaire à l'extinction de l'obligation à la fin de la période de présentation de l'information financière, et sont actualisées lorsque l'effet est significatif. La variation de la provision résultant du passage du temps est comptabilisée à titre de charges financières. Les changements dans les hypothèses ou les estimations sont reflétés dans la période au cours de laquelle ils se produisent.

Le passif actualisé est ajusté à la fin de chaque période pour refléter le passage du temps, sur la base d'un taux d'actualisation réel sans risque qui reflète les appréciations actuelles du marché et les changements dans les flux de trésorerie futurs estimatifs sous-jacents à l'obligation.

#### Contrats de location

La Société est une partie à des contrats de location.

Les modalités de chaque contrat de location sont négociées au cas par cas et présentent une grande variété de termes et conditions. Les contrats de location ne comportent aucune clause restrictive.

Les contrats de location sont comptabilisés sous la forme d'un actif au titre de droits d'utilisation et d'un passif d'obligation locative correspondant à la date à laquelle l'actif loué est disponible pour utilisation par la Société. Chaque paiement de location est réparti entre le passif et les charges financières. Les charges financières sont imputées au résultat net sur la période du contrat de location de façon à produire un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant du passif pour chaque période. L'actif au titre de droits d'utilisation est amorti sur la durée du contrat de location sur une base linéaire.

#### *Actifs au titre de droits d'utilisation*

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont initialement évalués au coût, ce qui comprend :

- le montant de l'évaluation initiale du passif de location;
- les paiements de location versés à la date de début ou avant cette date, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus;
- tous les coûts initiaux directement engagés par la Société; et
- les coûts de restauration.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

### 3 - INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES - (suite)

#### Contrats de location - (suite)

##### Actifs au titre de droits d'utilisation - (suite)

Après la date d'entrée en vigueur, les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût, déduction faite de tout amortissement cumulé et de toutes les pertes de valeur cumulées, ajusté pour toute réévaluation de l'obligation locative.

##### Obligations locatives

Les obligations locatives sont initialement évaluées à la valeur actualisée des paiements de location qui n'ont pas encore été versés à cette date, ce qui comprend

- les paiements fixes, déduction faite des incitatifs à la location à recevoir;
- les paiements de location variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux;
- les montants que la Société s'attend à payer en vertu de garanties de valeur résiduelle;
- le prix d'exercice d'une option d'achat si la Société est raisonnablement certaine d'exercer cette option; et
- les pénalités exigées en cas de résiliation d'un contrat de location, si la durée du contrat reflète l'exercice par le preneur de l'option de résiliation du contrat de location.

Les paiements de location sont actualisés en utilisant le taux d'emprunt marginal de la Société, à moins que le taux implicite du contrat de location soit facilement déterminable, auquel cas ce dernier est alors utilisé.

##### Exemptions

La Société a choisi de se prévaloir des exemptions pour les contrats de location dont l'actif sous-jacent est de faible valeur et pour les contrats de location dont la durée ne dépasse pas 12 mois. Les paiements relatifs à de tels contrats de location sont comptabilisés sur une base linéaire et sont passés en charges dans le résultat net.

#### Impôts sur le résultat et impôts différés

La charge d'impôts comprend la charge d'impôt exigible et la charge d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé à l'état consolidé du résultat sauf s'il concerne des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres. Dans ce cas, l'impôt lié est aussi comptabilisé directement aux capitaux propres.

La Société comptabilise les impôts sur le résultat selon la méthode du passif fiscal. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôt différé sont établis en tenant compte des écarts temporaires déductibles ou imposables entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur lors des exercices où les actifs seront recouverts et les passifs se régleront.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

### 3 - INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES - (suite)

#### Impôts sur le résultat et impôts différés - (suite)

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur, auquel l'actif pourra être imputé, sera disponible.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont classés dans l'actif et le passif non courant. Ils sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles et lorsque les actifs et passifs d'impôt différé concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale sur la même entité imposable ou sur des entités imposables différentes qui ont l'intention de régler les soldes sur la base de leur montant net.

#### Régime d'options d'achat d'actions

La Société attribue des options d'achat d'actions aux administrateurs, aux membres de la direction, aux employés et aux fournisseurs de services. Le conseil d'administration offre de telles options avec des durées de vie pouvant aller jusqu'à dix ans, sans période d'acquisition, sauf pour les options d'achat d'actions attribuées au conseiller financier, pour qui les options sont exerçables sur une période de 12 mois à raison de 25 % par trimestre, aux prix déterminés par le conseil d'administration.

La juste valeur des options est évaluée à la date d'attribution, en utilisant le modèle de Black-Scholes, et elle est comptabilisée au cours de l'exercice pendant lequel les bénéficiaires acquièrent les options. La juste valeur est comptabilisée comme une dépense en contrepartie de la « Réserve - options d'achat d'actions ». Le montant comptabilisé comme une dépense est ajusté afin de refléter le nombre d'options d'achat d'actions que l'on prévoit acquérir.

#### Revenus

Les revenus incluent la vente d'or et de sous-produits (argent). La Société vend par l'intermédiaire d'un raffineur. Les ventes sont constatées lorsque les titres juridiques sur les métaux sont transférés à l'acheteur, soit au moment où les métaux sont vendus sur le marché. L'obligation de performance de la Société est remplie à un moment précis, soit lorsque les métaux sont vendus sur le marché. Les revenus de la vente d'or sont constatés au résultat basé sur le prix au moment de la vente.

#### Résultat par action

Le résultat de base par action de la période est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action de la période est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, plus l'effet des actions ordinaires potentielles dilutives en circulation au cours de l'exercice. La méthode du rachat d'actions est utilisée pour déterminer l'effet dilutif des options. Selon cette méthode, le calcul du résultat dilué par action est effectué comme si toutes les actions potentielles dilutives avaient été exercées au plus tard au début de l'exercice ou à la date d'émission, selon le cas, et que les fonds en décaissant avaient été utilisés pour acheter des actions ordinaires de la Société à la valeur boursière moyenne des actions participantes au cours de l'exercice.

### 4 - NOUVELLES NORMES COMPTABLES ADOPTÉES AU COURS DE L'EXERCICE ET NORMES PUBLIÉES MAIS NON ENCORE EN VIGUEUR

#### *Modifications d'IAS 12 Impôts sur le résultat*

Le 23 mai 2023, l'IASB a apporté des modifications à IAS 12. Ces modifications instaurent une exception temporaire obligatoire à l'application des dispositions concernant la comptabilisation des impôts différés découlant de la mise en œuvre du modèle de règles du Pilier 2, ainsi que des obligations d'information y afférentes.

Ces modifications n'ont pas eu d'incidence à court terme sur les états financiers consolidés de la Société, car elle ne répondait pas aux critères d'admissibilité du modèle de règles du Pilier 2.

#### *Modifications d'IAS 1 Présentation des états financiers en ce qui a trait aux informations à fournir sur les méthodes comptables*

L'IASB a apporté des modifications à IAS 1 Présentation des états financiers en ce qui a trait aux informations à fournir sur les méthodes comptables. Les modifications, en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023, exigent de l'entité qu'elle fournisse des informations significatives sur ses méthodes comptables plutôt que des informations sur ses principales méthodes comptables. La direction a revu les méthodes comptables présentées antérieurement et a ajusté en conséquence les informations qu'elle fournit afin de refléter uniquement les méthodes comptables essentielles pour permettre aux utilisateurs des états financiers de comprendre les autres informations significatives.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

### 4 - NOUVELLES NORMES COMPTABLES ADOPTÉES AU COURS DE L'EXERCICE ET NORMES PUBLIÉES MAIS NON ENCORE EN VIGUEUR - (suite)

#### *Modifications d'IAS 1 Présentation des états financiers*

En janvier 2020, l'IASB a publié Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants (modifications d'IAS 1 Présentation des états financiers). Les modifications visent à clarifier comment une entité classe ses instruments d'emprunt et autres passifs financiers dont les dates de règlement sont incertaines en tant que passifs courants ou non courants dans certaines circonstances.

Le 31 octobre 2022, l'IASB a publié des modifications à Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants (modifications d'IAS 1). Les modifications visent à améliorer les informations qu'une entité fournit lorsque son droit de différer le règlement d'un passif d'au moins 12 mois est assujéti au respect par cette dernière des clauses restrictives après la date de clôture.

Les modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2024, et l'application anticipée est permise. La Société déterminera si l'application de ces modifications pourrait avoir une incidence sur ses états financiers consolidés à la date de leur entrée en vigueur.

### 5 - ESTIMATIONS, JUGEMENTS ET HYPOTHÈSES

Les estimations et les hypothèses sont continuellement évaluées et sont fondées sur l'expérience historique ainsi que d'autres facteurs, y compris des attentes à propos d'événements futurs, qui sont jugés raisonnables dans les circonstances. La détermination d'estimations nécessite l'exercice du jugement basé sur diverses hypothèses ainsi que d'autres facteurs tels que l'expérience et les conditions économiques actuelles et prévues. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. La direction estime qu'aucun jugement critique n'est susceptible d'entraîner des ajustements importants aux valeurs comptables des actifs et des passifs.

#### *Estimations et hypothèses comptables critiques*

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige de la Société qu'elle procède à des estimations et qu'elle formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés à titre d'actif et de passif, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés à titre de revenus et de charges au cours de la période de présentation de l'information. La Société procède aussi à des estimations et à des hypothèses pour l'avenir.

#### *Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation (Biens miniers)*

L'évaluation de la dépréciation d'actifs d'exploration et d'évaluation nécessite de porter des jugements afin de déterminer s'il existe des indices qu'un test de dépréciation formel serait nécessaire à l'égard des actifs d'exploration et d'évaluation. Les facteurs qui pourraient déclencher un test de dépréciation comprennent, sans s'y limiter, le fait que le droit d'explorer dans un secteur spécifique arrive à échéance au cours de la période ou dans un avenir rapproché et qu'il n'est pas prévu de le renouveler; le fait que d'importantes dépenses d'exploration et d'évaluation dans un secteur spécifique ne sont ni budgétées ni planifiées; le fait que l'exploration et l'évaluation de ressources minérales dans un secteur spécifique n'ont pas mené à la découverte de quantités commercialement viables de ressources minérales et que la Société a décidé de mettre fin à de telles activités dans ce secteur spécifique; le fait que des données suffisantes existent pour indiquer que, bien que le développement dans un secteur spécifique puisse probablement aller de l'avant, il est peu probable que la valeur comptable des actifs soit recouvrée en entier advenant un développement fructueux ou une vente; des tendances négatives importantes dans l'industrie ou l'économie en général; des interruptions des activités d'exploration et d'évaluation par la Société; et des variations significatives des prix actuels ou prévus pour les matières premières.

Tout changement dans les jugements utilisés pour déterminer la juste valeur des actifs d'exploration et d'évaluation pourrait avoir une incidence sur l'analyse de la dépréciation.

#### *Dépréciation d'actifs non financiers*

Les actifs sont revus à chaque date de bilan consolidé pour vérifier s'il existe un indice quelconque qu'un actif a pu se déprécier, lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Ce test requiert des jugements significatifs. Certains facteurs peuvent déclencher la nécessité de procéder à un test de dépréciation, notamment, sans s'y limiter, des tendances négatives significatives du secteur ou de la conjoncture, y compris dans le cours de l'or et dans les pertes courantes, projetées ou historiques, qui indiquent des pertes continues, une diminution de la capitalisation boursière et des dépenses d'investissement différées.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

### 5 - ESTIMATIONS, JUGEMENTS ET HYPOTHÈSES - (suite)

#### Dépréciation d'actifs non financiers - (suite)

Au 31 décembre 2023, la Société possède des immobilisations corporelles de 98,6 millions de dollars, desquelles 68,3 millions de dollars sont liées à l'unité génératrice de trésorerie ("UGT") de la mine Nampala. Les conditions d'exploitation et les pressions sur les coûts ont été considérés comme des indicateurs de dépréciation au 31 décembre 2023, entre autres faits et circonstances et, par conséquent, la direction de la Société a procédé à un test de dépréciation sur l'UGT de la mine Nampala. Une charge de dépréciation de 53,9 millions de dollars a été comptabilisée au cours de l'exercice. L'évaluation de la Société reflète diverses hypothèses et estimations significatives de la direction à propos des futurs flux de trésorerie projetés et des taux d'actualisation. Des changements à ces hypothèses pourraient affecter la conclusion de la Société dans les rapports futurs. Les actifs nets de la mine Nampala ont été ramenés à leur valeur recouvrable nette estimative de 75,0 millions de dollars laquelle a été déterminée comme étant la juste valeur diminuée des coûts de sortie, en utilisant une approche basée sur les flux de trésorerie actualisés sur la durée de vie estimative de la mine qui est prévue se terminer en juin 2026, ce qui a été reflété comme une dépréciation d'actifs. Le calcul des flux de trésorerie a nécessité que la direction fasse des jugements et des estimations importants lors de l'élaboration des principales hypothèses, notamment le minéraux récupérables sur une exploitation estimée jusqu'à juin 2026, les prix futurs de l'or, le volume de production futur, les coûts d'exploitation, les coûts d'investissement futurs attendus et le taux d'actualisation qui s'est établi à 14.5%. La direction s'appuie sur des experts en géologie et métallurgie pour élaborer des estimations des minéraux récupérables et du volume de production futur (experts de la direction).

Une analyse de sensibilité a été effectuée par la direction pour le prix de l'or à long terme et le taux d'actualisation, en utilisant des changements raisonnablement possibles de ces hypothèses clés. Si les ventes qui incluent la production et le prix de l'or avaient été inférieures de 10 % aux estimations de la direction, la Société aurait comptabilisé une charge de dépréciation additionnelle de 18,2 millions de dollars. Si le taux d'actualisation appliqué aux flux de trésorerie projetés avait été supérieur de 100 points de base aux estimations de la direction, la Société aurait comptabilisé une charge de dépréciation additionnelle de 0,8 million de dollars.

#### Provision pour obligations liées à la restauration environnementale

Les activités d'exploitation et d'exploration minières de la Société sont assujetties aux lois et aux règlements régissant la protection de l'environnement. La Société constate des montants correspondants aux meilleures estimations de la direction pour les obligations de mise hors service et de restauration dans la période au cours de laquelle ces obligations entrent en vigueur. Les coûts réels engagés dans les périodes futures pourraient différer de manière importante de ces estimations. De plus, les changements futurs aux lois, l'interprétation d'ententes et règlements en matière d'environnement, aux estimations de la durée d'exploitation, et aux taux d'actualisation pourraient affecter la valeur comptable de cette provision. De tels changements pourraient également avoir une incidence sur la durée d'utilité des actifs amortis selon la méthode linéaire, dont les durées d'utilité se limitent à la durée de vie de la mine.

#### Impôt sur le résultat et position fiscale incertaine

La Société est assujettie à l'impôt sur le résultat dans de nombreuses juridictions. Un jugement significatif s'impose pour déterminer le montant de la provision globale pour impôt. L'incidence fiscale définitive de bon nombre des transactions et calculs est incertaine. La Société comptabilise des passifs pour les éventuelles questions découlant du contrôle fiscal, selon les estimations des éventuels impôts additionnels à payer. Lorsque le règlement définitif d'un enjeu fiscal donne lieu à un montant d'impôt différent de la charge d'impôt comptabilisée initialement, l'écart se répercute sur les actifs et les passifs d'impôt exigible et différé de la période du règlement définitif.

Les estimations relatives aux différents propositions de redressement ou aux avis de cotisation reçus du gouvernement du Mali impliquent un degré d'estimation et de jugement à l'égard de certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce que l'avis de cotisation soit reçu ou jusqu'à ce que le processus d'opposition arrive à une résolution avec l'autorité fiscale dont il relève ou, le cas échéant, par le biais d'une procédure judiciaire officielle.

L'incertitude inhérente quant au résultat de ces éléments signifie que la résolution éventuelle pourrait être différente des estimations comptables et ainsi avoir une incidence sur la situation financière de la Société, ses résultats opérationnels et ses flux de trésorerie. (voir la note 28 - Éventualités et engagements).

#### Renouvellement des permis de recherche et d'exploration

La Société fait des estimations relatives au renouvellement par l'État malien des permis de recherche et d'exploration. Le non-renouvellement de ces permis pourrait avoir une incidence importante sur la valeur des biens miniers. (voir la note 28 - Éventualités et engagements).

#### Continuité d'exploitation

L'évaluation de la capacité de la Société à poursuivre ses activités repose sur le jugement, car elle repose sur l'estimation par la Société des flux de trésorerie futurs pour la période de 12 mois à compter de la date des états financiers et sur la disponibilité des fonds pour répondre à ces besoins de trésorerie. Les estimations et les hypothèses sont continuellement évaluées et sont fondées sur l'expérience historique ainsi que d'autres facteurs, y compris des attentes à propos d'événements futurs, qui sont jugés raisonnables dans les circonstances.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

### 6 - INFORMATION SECTORIELLE

La Société exerce ses activités d'exploitation et d'exploration minière dans le secteur des métaux précieux. Les secteurs opérationnels présentés rendent compte de la structure de gestion de la Société et de la manière dont le principal décideur opérationnel de la Société évalue la performance commerciale. Pour l'exploitation minière, chaque mine constitue un secteur opérationnel tandis que pour l'exploration minière, chaque zone géographique constitue un secteur opérationnel aux fins de l'information financière.

Les secteurs opérationnels se définissent comme suit :

1. Exploitation minière - Mine de Nampala : Ce secteur regroupe toutes les activités dans la chaîne de valeur de la production d'or de la mine de Nampala, que ce soit sur le lieu de production au Mali, les activités d'affinage en Suisse et les activités administratives, et ce, quel que soit le pays.
2. Exploration et évaluation minière - Biens miniers de la République de Guinée : Ce secteur regroupe toutes les activités pour supporter l'exploration et l'évaluation des biens miniers de la Guinée.
3. Exploration et évaluation minière - Biens miniers du Mali : Ce secteur regroupe toutes les activités pour supporter l'exploration et l'évaluation des biens miniers au Mali.
4. Gestion corporative : Ce secteur comprend toutes les autres activités non rattachées directement aux trois premiers secteurs.

La Société évalue la performance de ses secteurs opérationnels principalement en fonction du résultat opérationnel, comme le montrent les tableaux qui suivent.

	Exercice terminé le 31 décembre 2023				\$
	Exploitation minière (or) - Nampala	Exploration et évaluation minière - Guinée	Exploration et évaluation minière - Mali	Gestion corporative	Total
<b>EXPLOITATION MINIÈRE</b>					
Revenus - ventes d'or	134 668 343	---	---	---	<b>134 668 343</b>
Charges d'exploitation minière - note 8	(40 210 170)	---	---	---	<b>(40 210 170)</b>
Redevances minières	(4 174 388)	---	---	---	<b>(4 174 388)</b>
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	(21 144 791)	---	---	---	<b>(21 144 791)</b>
Charge de dépréciation de la mine de Nampala - notes 5 et 16	(53 887 997)	---	---	---	<b>(53 887 997)</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION MINIÈRE</b>	<b>15 250 997</b>	<b>---</b>	<b>---</b>	<b>---</b>	<b>15 250 997</b>
<b>AUTRES CHARGES</b>					
Charges administratives - note 9	(14 679 012)	(2 720 336)	(25 369)	(9 207 842)	<b>(26 632 559)</b>
Charges d'exploration et d'évaluation	(585 783)	---	---	---	<b>(585 783)</b>
Coût de la rémunération en options d'achat d'actions - note 22 b)	---	---	---	(422 674)	<b>(422 674)</b>
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	---	(225 259)	---	(36 560)	<b>(261 819)</b>
Radiation d'immobilisations corporelles	(527 354)	(126 147)	---	---	<b>(653 501)</b>
Autres produits (charges)	(250 673)	27 876	---	331 997	<b>109 200</b>
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>(791 825)</b>	<b>(3 043 866)</b>	<b>(25 369)</b>	<b>(9 335 079)</b>	<b>(13 196 139)</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>					
Charges financières - note 10	(1 569 651)	(73 863)	(6 725)	(381 668)	<b>(2 031 907)</b>
Gains de change	329 718	56 239	39	1 822 022	<b>2 208 018</b>
Variation de la juste valeur des bons de souscription - note 21	---	---	---	1 016 863	<b>1 016 863</b>
<b>RÉSULTAT AVANT L'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT</b>	<b>(2 031 758)</b>	<b>(3 061 490)</b>	<b>(32 055)</b>	<b>(6 877 862)</b>	<b>(12 003 165)</b>
Recouvrement (charge) d'impôt sur le résultat - note 25	3 961 769	---	---	(1 304 677)	<b>2 657 092</b>
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>1 930 011</b>	<b>(3 061 490)</b>	<b>(32 055)</b>	<b>(8 182 539)</b>	<b>(9 346 073)</b>

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

Exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

**6 - INFORMATION SECTORIELLE - (suite)**

	Exercice terminé le 31 décembre 2022				\$
	Exploitation minière (or) - Nampala	Exploration et évaluation minière - Guinée	Exploration et évaluation minière - Mali	Gestion corporative	Total
<b>EXPLOITATION MINIÈRE</b>					
Revenus - ventes d'or	112 236 766	---	---	---	112 236 766
Charges d'exploitation minière - note 8	(34 774 721)	---	---	---	(34 774 721)
Redevances minières	(3 477 139)	---	---	---	(3 477 139)
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	(11 475 176)	---	---	---	(11 475 176)
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION MINIÈRE</b>	<b>62 509 730</b>	<b>---</b>	<b>---</b>	<b>---</b>	<b>62 509 730</b>
<b>AUTRES CHARGES</b>					
Charges administratives - note 9	(11 660 083)	(780 764)	(49 886)	(6 162 438)	(18 653 171)
Charges d'exploration et d'évaluation	(183 994)	---	---	---	(183 994)
Coût de la rémunération en options d'achat d'actions - note 22 b)	---	---	---	(863 180)	(863 180)
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	---	(36 987)	---	(65 962)	(102 949)
Radiation d'immobilisations corporelles	(1 129 235)	---	---	(39 588)	(1 168 823)
Autres produits	81 476	28 497	---	---	109 973
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>49 617 894</b>	<b>(789 254)</b>	<b>(49 886)</b>	<b>(7 131 168)</b>	<b>41 647 586</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>					
Charges financières - note 10	(1 652 352)	(7 796)	(4 542)	(40 207)	(1 704 897)
Gains (pertes) de change	112 916	(15 524)	(1 561)	646 943	742 774
<b>RÉSULTAT AVANT L'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT</b>	<b>48 078 457</b>	<b>(812 574)</b>	<b>(55 989)</b>	<b>(6 524 431)</b>	<b>40 685 463</b>
Charge d'impôt sur le résultat - note 25	(7 130 484)	---	---	(741 462)	(7 871 946)
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>40 947 973</b>	<b>(812 574)</b>	<b>(55 989)</b>	<b>(7 265 893)</b>	<b>32 813 517</b>

Les produits de la Société proviennent d'un client. La Société ne dépend pas économiquement d'un nombre limité de clients pour la vente d'or puisque l'or peut être vendu par l'entremise de nombreux négociants sur le marché des matières premières partout dans le monde.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

### 6 - INFORMATION SECTORIELLE - (suite)

Les actifs de la Société par secteur sont répartis comme suit :

	Au 31 décembre 2023				
	Exploitation minière (or) - Nampala	Exploration et évaluation minière - Guinée	Exploration et évaluation minière - Mali	Gestion corporative	Total \$
Trésorerie	8 614 911	446 389	32 077	3 128 601	12 221 978
Stocks - note 12	15 005 961	614 839	---	---	15 620 800
Débiteurs - note 13	6 381 056	118 148	4 999	229 380	6 733 583
Charges payées d'avance	244 127	23 741	3 201	194 726	465 795
Dépôts versés	1 092 166	117 075	26 731	109 063	1 345 035
Frais de financement différés - note 14	---	---	---	2 580 751	2 580 751
TVA à recevoir	---	2 985 818	---	---	2 985 818
Dépôts versés sur immobilisations corporelles	---	19 674 805	---	---	19 674 805
Biens miniers - note 15	---	92 941 449	12 446 812	---	105 388 261
Immobilisations corporelles - note 16	68 295 523	29 556 751	176 699	588 122	98 617 093
Immobilisations incorporelles	54 384	215 768	---	269 416	539 568
Actifs d'impôt différé - note 25	818 480	---	---	---	818 480
	<b>100 506 608</b>	<b>146 694 782</b>	<b>12 690 518</b>	<b>7 100 059</b>	<b>266 991 967</b>

	Au 31 décembre 2022				
	Exploitation minière (or) - Nampala	Exploration et évaluation minière - Guinée	Exploration et évaluation minière - Mali	Gestion corporative	Total \$
Trésorerie	2 811 608	633 565	67 980	98 253	3 611 406
Stocks - note 12	17 648 967	---	---	---	17 648 967
Débiteurs - note 13	8 209 335	459 148	---	199 369	8 867 852
Charges payées d'avance	264 491	416 974	3 739	120 710	805 914
Dépôts versés	1 065 052	3 460	25 047	68 000	1 161 559
TVA à recevoir	---	258 386	---	---	258 386
Dépôts versés sur immobilisations corporelles	85 649	3 705 808	---	---	3 791 457
Biens miniers - note 15	---	76 557 447	11 273 962	---	87 831 409
Immobilisations corporelles - note 16	123 229 366	3 442 204	148 679	577 224	127 397 473
Immobilisations incorporelles	68 015	221 565	---	97 305	386 885
	<b>153 382 483</b>	<b>85 698 557</b>	<b>11 519 407</b>	<b>1 160 861</b>	<b>251 761 308</b>

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

### 6 - INFORMATION SECTORIELLE - (suite)

Les passifs de la Société par secteur sont répartis comme suit :

	Au 31 décembre 2023				
	Exploitation minière (or) - Nampala	Exploration et évaluation minière - Guinée	Exploration et évaluation minière - Mali	Gestion corporative	Total \$
Marges de crédit - note 18	4 953 133	---	---	---	4 953 133
Créditeurs - note 17	8 593 246	8 223 855	92 626	2 754 669	19 664 396
Prêt-relais - note 21	---	---	---	45 530 538	45 530 538
Partie courante de la dette à long terme	159 936	---	---	---	159 936
Partie courante des obligations locatives - note 20	1 866 674	---	---	20 850	1 887 524
Bons de souscription - note 21	---	---	---	1 340 850	1 340 850
Passif environnemental - note 19	1 031 417	137 442	---	---	1 168 859
Obligations locatives - note 20	5 811 577	---	74 766	433 049	6 319 392
Passifs d'impôt différé - note 25	---	---	---	---	---
Autres passifs à long terme	1 331 395	378 341	183 668	---	1 893 404
	<b>23 747 378</b>	<b>8 739 638</b>	<b>351 060</b>	<b>50 079 956</b>	<b>82 918 032</b>

	Au 31 décembre 2022				
	Exploitation minière (or) - Nampala	Exploration et évaluation minière - Guinée	Exploration et évaluation minière - Mali	Gestion corporative	Total \$
Marges de crédit - note 18	11 370 939	---	---	---	11 370 939
Créditeurs - note 17	12 170 146	4 488 470	69 609	1 228 779	17 957 004
Partie courante de la dette à long terme	1 343 591	---	---	---	1 343 591
Partie courante des obligations locatives - note 20	1 061 538	---	6 631	19 308	1 087 477
Dette à long terme	51 624	---	---	---	51 624
Passif environnemental - note 19	424 138	---	---	---	424 138
Obligations locatives - note 20	10 976 165	---	1 200	453 900	11 431 265
Passifs d'impôt différé - note 25	10 106 230	---	---	---	10 106 230
Autres passifs à long terme	1 283 342	---	151 375	---	1 434 717
	<b>48 787 713</b>	<b>4 488 470</b>	<b>228 815</b>	<b>1 701 987</b>	<b>55 206 985</b>

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

### 7 - ACQUISITION DU GROUPE SYCAMORE

Le 9 novembre 2022, la Société a acquis un portefeuille de 4 permis d'exploitation en République de Guinée, correspondant au projet aurifère de Kiniéro (« Kiniéro ») par l'acquisition de Sycamore Capital CY Limited, Sycamore Mining Limited, Sycamore Mine Guinée SAU et Sycamore Trading Limited (« la Transaction » et « le Groupe Sycamore »). La Société a comptabilisé l'acquisition comme un achat d'actifs et une prise en charge de passifs. La Transaction n'était pas considérée comme un regroupement d'entreprises en vertu de la norme IFRS 3, Regroupements d'entreprises, étant donné que les intrants et les processus importants qui, ensemble, constituent une entreprise, n'ont pas été identifiés compte tenu du stade des travaux d'exploration et d'évaluation des permis. La Société a réglé le prix d'achat exigible en émettant 242 160 000 actions ordinaires le 9 novembre 2022 et 55 805 230 actions à émettre suivant certains éléments d'ajustements de clôture. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2023, la Société a revu certains éléments d'ajustements de clôture, et a augmenté le nombre d'actions à émettre, passant de 55 805 230 à 59 883 750 actions à émettre (le 23 avril 2024, ces actions ont été émises (voir la note 31 - Événements postérieurs à la date de clôture). Par conséquent, le prix d'achat est passé de 74 785 806 \$ à 75 642 295 \$, et le montant de 856 489 \$ a été attribué aux biens miniers.

La juste valeur de la contrepartie payée en actions ordinaires représente la juste valeur des actions basée sur le prix au moment de l'émission moins une décote pour tenir compte des restrictions de vingt-deux mois sur leurs ventes.

Un autre paiement en actions ordinaires est prévu dans la convention d'achat d'actions (« SPA ») pour un maximum de 100 900 000 actions ordinaires de Robex. Ce paiement en actions est conditionnel à la signature d'une « Convention d'établissement » avec le gouvernement de la Guinée déterminant les conditions sous lesquelles le projet Kiniero sera exploité. Le nombre d'actions à être alors livré pourra faire l'objet d'une réduction en fonction de l'ampleur de certains passifs attribuables à Sycamore ou aux vendeurs. Ces actions à émettre éventuellement seront comptabilisées lorsque les conditions pour leur émission seront remplies

La contrepartie et la répartition du prix d'achat entre les actifs acquis et les passifs assumés sont les suivantes:

<b>Prix d'achat</b>	<b>Total</b>
	\$
Contrepartie en actions ordinaires	63 429 188
Avances au Groupe Sycamore avant la Transaction	11 575 108
Coûts d'acquisition	886 379
Moins: Trésorerie acquise	(248 380)
	<b>75 642 295</b>
<b>Actifs nets identifiables</b>	<b>Total</b>
	\$
Actifs d'exploration et d'évaluation	75 137 423
Immobilisations corporelles et incorporelles	3 580 984
Dépôts versés sur immobilisations corporelles	2 542 697
Actifs courants	447 964
Passifs courants	(6 066 773)
	<b>75 642 295</b>

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

### 8 - CHARGES D'EXPLOITATION MINIÈRE

	2023 \$	2022 \$
Fournitures et services d'exploitation et d'entretien	27 376 738	30 085 353
Carburants	16 789 635	18 771 607
Réactifs	5 980 832	4 757 153
Charges au titre des avantages du personnel	5 762 202	4 794 954
Variation des stocks	236 472	(1 309 965)
<i>Moins</i> : Coûts de production capitalisés à titre de frais de découverte	(16 978 240)	(23 176 526)
Frais de transport	1 042 531	852 145
	<b>40 210 170</b>	<b>34 774 721</b>

À la suite de la mise hors service de la centrale solaire du site de Nampala en décembre 2022 suite à des dommages subis et au processus graduel de remise en fonction depuis, des réductions des obligations locatives ont été obtenues et ont été constatées en réduction des charges d'exploitation minière dans le poste « Carburants » de 474 672 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023.

### 9 - CHARGES ADMINISTRATIVES

	2023 \$	2022 \$
Exploitation et exploration	15 347 763	12 490 733
Gestion corporative	11 284 796	6 162 438
	<b>26 632 559</b>	<b>18 653 171</b>

Des montants liés aux salaires de 2 969 505 \$ et de 783 289 \$ sont respectivement inclus dans le poste «Exploitation et exploration» et dans le poste «Gestion corporative» pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 (2 328 147 \$ et 777 971 \$ respectivement pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022).

### 10 - CHARGES FINANCIÈRES

	2023 \$	2022 \$
Intérêts sur les marges de crédit	884 487	431 370
Intérêts sur les obligations locatives	562 668	532 399
Intérêts effectifs sur le prêt-relais	154 448	---
Intérêts sur le prêt-relais	167 949	---
Frais bancaires et autres frais financiers	149 054	131 404
Intérêts sur la dette à long terme	61 944	416 672
Variation du passif environnemental	51 357	41 648
Intérêts effectifs sur la dette à long terme	---	151 404
	<b>2 031 907</b>	<b>1 704 897</b>

À la suite de la mise hors service de la centrale solaire du site de Nampala en décembre 2022 suite à des dommages subis et au processus graduel de remise en fonction depuis, des réductions des obligations locatives ont été obtenues et ont été constatées en réduction des charges financières dans le poste « Intérêts sur les obligations locatives » de 472 962 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

### 11 - PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

	2023 \$	2022 \$
Gouvernement du Mali - 10% dans Nampala S.A.	<b>(2 709 029)</b>	2 035 798

### 12 - STOCKS

	2023 \$	2022 \$
Doré en cours de production	<b>4 280 795</b>	4 592 268
Fournitures et pièces de rechange <sup>(1)</sup>	<b>10 020 035</b>	11 866 485
Minerai empilé	<b>1 319 970</b>	1 190 214
	<b>15 620 800</b>	17 648 967

<sup>(1)</sup> Au 31 décembre 2023, la Société a comptabilisé une perte de valeur des stocks - fournitures et pièces de rechange, au montant de 973 438 \$.

### 13 - DÉBITEURS

	2023 \$	2022 \$
Ventes d'or à recevoir	---	783 784
TVA à recevoir <sup>(1)</sup>	<b>6 526 600</b>	7 917 847
Autres taxes à recevoir	<b>113 899</b>	125 534
Autres débiteurs	<b>93 084</b>	40 687
	<b>6 733 583</b>	8 867 852

<sup>(1)</sup> Les montants à recevoir au titre de la TVA ne portent pas intérêt et sont généralement réglés dans un délai de 12 mois. La TVA à recevoir qui sera recouvrée sur plus de douze mois a été comptabilisée dans les actifs non courant. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023, aucune provision n'a été comptabilisée au titre de la TVA à recevoir (aucune provision au 31 décembre 2022). Au 31 décembre 2023, la Société ne détenait aucune garantie sur les sommes à recevoir (aucune garantie au 31 décembre 2022).

### 14 - FRAIS DE FINANCEMENT DIFFÉRÉS

Dans le cadre des financements décrits à la note 21, la Société a engagé des coûts de financement de 5 428 778 \$, qui ont été comptabilisés à titre de frais de financement différés. Ces coûts, dont une tranche de 2 357 713 \$ à titre de bons de souscription émis, sont directement attribuables aux opérations liées à la dette, qui auraient été autrement évitées. Une portion des ces frais sont directement attribuables aux opérations liées au prêt-relais et ont été portés en diminution du produit.

	Prêt-relais	Facilité de financement de projet	Total
	\$	\$	\$
<b>Solde au 31 décembre 2022</b>	---	---	---
Frais engagés	2 236 768	834 297	<b>3 071 065</b>
Émission des bons de souscription	611 259	1 746 454	<b>2 357 713</b>
Amortissement des frais de financement différés	(2 206 404)	---	<b>(2 206 404)</b>
Frais présentés dans le prêt-relais - note 21	(641 623)	---	<b>(641 623)</b>
<b>Solde au 31 décembre 2023</b>	---	<b>2 580 751</b>	<b>2 580 751</b>

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

### 15 - BIENS MINIERES

	Kiniéro (A)	Gladié (B)	Mininko (C)	Sanoula (D)	Kamasso (E)	Diangounté (F)	Total
Participation indivise	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	
<b>Droits et titres miniers</b>							\$
Solde au 31 décembre 2021	---	---	135 612	221 881	35 536	72 060	<b>465 089</b>
Acquisitions	74 280 934	127 538	10 201	10 201	---	---	<b>74 428 874</b>
Variation du taux de change	(407 143)	8 173	1 657	2 059	(13 356)	336	<b>(408 274)</b>
<b>Solde au 31 décembre 2022</b>	<b>73 873 791</b>	<b>135 711</b>	<b>147 470</b>	<b>234 141</b>	<b>22 180</b>	<b>72 396</b>	<b>74 485 689</b>
Acquisitions - note 7	856 489	---	---	---	---	---	<b>856 489</b>
Variation du taux de change	(1 371 364)	1 501	1 632	2 590	246	801	<b>(1 364 594)</b>
<b>Solde au 31 décembre 2023</b>	<b>73 358 916</b>	<b>137 212</b>	<b>149 102</b>	<b>236 731</b>	<b>22 426</b>	<b>73 197</b>	<b>73 977 584</b>

### Frais d'exploration

Solde au 31 décembre 2021	---	---	6 120 459	1 833 712	801 111	84 978	<b>8 840 260</b>
Frais engagés	2 683 656	175 005	827 167	465 938	43 585	174 335	<b>4 369 686</b>
Variation du taux de change	---	11 340	76 692	32 407	6 616	8 719	<b>135 774</b>
<b>Solde au 31 décembre 2022</b>	<b>2 683 656</b>	<b>186 345</b>	<b>7 024 318</b>	<b>2 332 057</b>	<b>851 312</b>	<b>268 032</b>	<b>13 345 720</b>
Frais engagés <sup>(1)</sup>	17 222 483	475 189	128 397	141 388	133 498	168 967	<b>18 269 922</b>
Variation du taux de change	(323 606)	2 141	77 804	25 914	9 500	3 282	<b>(204 965)</b>
<b>Solde au 31 décembre 2023</b>	<b>19 582 533</b>	<b>663 675</b>	<b>7 230 519</b>	<b>2 499 359</b>	<b>994 310</b>	<b>440 281</b>	<b>31 410 677</b>

### Total :

Au 31 décembre 2022	76 557 447	322 056	7 171 788	2 566 198	873 492	340 428	87 831 409
<b>Au 31 décembre 2023</b>	<b>92 941 449</b>	<b>800 887</b>	<b>7 379 621</b>	<b>2 736 090</b>	<b>1 016 736</b>	<b>513 478</b>	<b>105 388 261</b>

<sup>(1)</sup> Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023, des charges financières de 1 395 519 \$ ont été capitalisées dans les frais d'exploration de la propriété de Kiniéro (aucun montant pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022).

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

### 15 - BIENS MINIERS - (suite)

(A) Le 4 novembre 2020, la filiale Sycamore Mine Guinée S.A.U., détenue à 100 % par la Société depuis la Transaction, a reçu un permis d'exploitation d'or et de substances minérales relativement à une portion de la propriété de Kouroussa. Ce permis est valide pour une durée de quinze ans.

Le 17 novembre 2020, la filiale Sycamore Mine Guinée S.A.U., a reçu trois permis d'exploitation d'or et de substances minérales relativement à une portion de la propriété de Kouroussa. Ces trois permis sont valides pour une durée de quinze ans.

Tel que stipulé dans le Code minier de la République de Guinée, la Société est tenu d'atteindre la phase d'exploitation au plus tard 4 ans à compter de la date d'octroi des permis d'exploitation. De plus, la Société est soumise à certaines obligations minimales de travaux de développement sur la durée de validité des permis.

(B) La Société détient le permis, par l'intermédiaire de sa filiale Ressources Robex Mali S.A.R.L. Ce permis de recherche et d'exploration lui a été octroyé le 8 avril 2022 pour une durée de validité de 24 mois, renouvelable deux fois pour trois ans. Le permis expirera le 30 mars 2030. <sup>(1)</sup>

(C) La Société détient 100 % des titres miniers de cette propriété. Le vendeur bénéficie de redevances NSR (Net Smelter Return) de 1 % sur lesquelles la Société a un droit de premier refus.

Le 17 septembre 2019, Ressources Robex Mali S.A.R.L. s'est vu octroyer de nouveau ce permis de recherche et d'exploration. La durée de validité de ce permis est de trois ans, renouvelable deux fois pour deux ans. Le permis expirera le 16 septembre 2026. La première demande de renouvellement a été déposée le 11 mai 2022 et est en attente de vérification par les autorités maliennes. <sup>(1)</sup>

(D) Depuis le 30 mai 2008, la Société détient 100 % du titre minier par l'entremise de sa filiale Ressources Robex Mali S.A.R.L. Le vendeur bénéficiera de redevances NSR de 2 % sur lesquelles la Société aura un droit de premier refus.

Ce permis de recherche et d'exploration lui a été octroyé de nouveau le 28 août 2019 pour une durée de validité de trois ans, renouvelable deux fois pour deux ans. Le permis expirera le 27 août 2026. La première demande de renouvellement a été déposée le 27 avril 2022 et est en attente de vérification par les autorités maliennes. <sup>(1)</sup>

(E) La Société détient le permis, par l'intermédiaire de sa filiale Ressources Robex Mali S.A.R.L. Ce permis de recherche et d'exploration lui a été octroyé le 19 septembre 2017 pour une durée de validité de trois ans, renouvelable deux fois pour trois ans. Le permis expirera le 18 septembre 2026. <sup>(1)</sup>

(F) La Société détient le permis, par l'intermédiaire de sa filiale Ressources Robex Mali S.A.R.L. Ce permis de recherche et d'exploration lui a été octroyé le 26 août 2019 pour une durée de validité de 15 mois, renouvelable deux fois pour trois ans. Le permis expirera le 27 septembre 2026. <sup>(1)</sup>

<sup>(1)</sup> La Société est soumise à certaines obligations minimales de travaux d'exploration à engager sur la durée de validité de ses permis de recherche et d'exploration.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

### 16 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coûts de développement minier <sup>(4)</sup>	Bâtiments et aménagements de bureaux	Matériel relatif à l'exploitation minière	Outillages, équipements et matériel roulant	Équipements d'exploration	Total
<b>Coût</b>						\$
Solde au 31 décembre 2021	26 775 809	13 140 062	132 373 415	4 797 144	702 913	<b>177 789 343</b>
Acquisitions	892 072	4 403 543	38 445 037	640 357	15 012	<b>44 396 021</b>
Acquisition de Kiniéro	---	2 443 543	---	916 753	---	<b>3 360 296</b>
Radiation d'immobilisations corporelles	---	(1 321 759)	(640 774)	(948 050)	(680 016)	<b>(3 590 599)</b>
Variation du taux de change	195 329	189 507	2 722 887	47 473	(13 097)	<b>3 142 099</b>
<b>Solde au 31 décembre 2022</b>	<b>27 863 210</b>	<b>18 854 896</b>	<b>172 900 565</b>	<b>5 453 677</b>	<b>24 812</b>	<b>225 097 160</b>
Acquisitions <sup>(1)</sup>	383 607	453 091	45 208 657	2 513 014	---	<b>48 558 369</b>
Charge de dépréciation mine de Nampala et radiation d'immobilisations corporelles <sup>(2)</sup>	(15 837 086)	(1 218 989)	(36 639 016)	(363 638)	---	<b>(54 058 729)</b>
Modifications des actifs au titre de droits d'utilisation - note 20	---	---	(3 911 984)	---	---	<b>(3 911 984)</b>
Variation du taux de change	330 453	3 310	2 972 504	(919 396)	275	<b>2 387 146</b>
<b>Solde au 31 décembre 2023</b>	<b>12 740 184</b>	<b>18 092 308</b>	<b>180 530 726</b>	<b>6 683 657</b>	<b>25 087</b>	<b>218 071 962</b>
<b>Amortissement cumulé</b>						
Solde au 31 décembre 2021	10 092 503	5 739 623	68 328 786	2 366 281	656 889	<b>87 184 082</b>
Amortissement	1 016 819	1 109 390	8 897 601	696 269	9 219	<b>11 729 298</b>
Radiation d'immobilisations corporelles	---	(754 502)	(424 394)	(600 607)	(646 244)	<b>(2 425 747)</b>
Variation du taux de change	97 302	189 286	729 735	207 539	(11 808)	<b>1 212 054</b>
<b>Solde au 31 décembre 2022</b>	<b>11 206 624</b>	<b>6 283 797</b>	<b>77 531 728</b>	<b>2 669 482</b>	<b>8 056</b>	<b>97 699 687</b>
Amortissement	1 375 670	1 594 992	17 674 527	668 341	3 382	<b>21 316 912</b>
Radiation d'immobilisations corporelles	---	(283 260)	(333 891)	(152 342)	---	<b>(769 493)</b>
Variation du taux de change	134 531	79 817	1 084 303	(91 002)	113	<b>1 207 762</b>
<b>Solde au 31 décembre 2023</b>	<b>12 716 825</b>	<b>7 675 346</b>	<b>95 956 668</b>	<b>3 094 479</b>	<b>11 551</b>	<b>119 454 868</b>
<b>Valeurs nettes :</b>						
Total au 31 décembre 2022	16 656 586	12 571 099	95 368 837	2 784 195	16 756	127 397 473
<b>Total au 31 décembre 2023</b>	<b>23 359</b>	<b>10 416 962</b>	<b>84 574 058</b>	<b>3 589 178</b>	<b>13 536</b>	<b>98 617 093</b>
Non amorties						
au 31 décembre 2022 <sup>(3)</sup>	6 777 069	2 653 947	1 276 450	299 623	---	11 007 089
<b>Non amorties</b>						
<b>au 31 décembre 2023 <sup>(3)</sup></b>	<b>---</b>	<b>1 156 117</b>	<b>27 430 507</b>	<b>1 178 133</b>	<b>---</b>	<b>29 764 757</b>

<sup>(1)</sup> Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023, des charges financières de 2 887 757 \$ ont été capitalisées dans le matériel relatif à l'exploitation minière (aucun montant pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022).

<sup>(2)</sup> Au 31 décembre 2023, la Société a comptabilisé une perte de valeur des immobilisations corporelles au montant de 53 887 997 \$ à la suite du test de dépréciation de la mine de Nampala. (voir la note 5 - Estimations et jugements comptables critiques).

<sup>(3)</sup> Des immobilisations corporelles d'une valeur comptable de 29 764 757 \$ ne font pas l'objet d'un amortissement parce qu'elles sont soit en cours de développement, de construction ou d'installation au 31 décembre 2023 (11 007 089 \$ au 31 décembre 2022).

<sup>(4)</sup> Le 21 mars 2012, Nampala S.A. a reçu le permis d'exploitation d'or et de substances minérales relativement à une portion de la propriété de Mininko pour une durée de validité de trente ans. De plus, lors de l'attribution du permis d'exploitation, l'État malien s'est vu octroyer 10 % des actions de Nampala S.A. à titre gratuit. L'État malien pourrait décider d'acquérir une participation supplémentaire de 10 % à titre onéreux, ce qu'il n'a pas fait à la date de ces états financiers consolidés.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

### 17 - CRÉDITEURS

	2023	2022
	\$	\$
Fournisseurs	13 169 177	11 876 702
Dû à l'État	4 617 070	4 506 253
Autres créditeurs	1 579 021	982 668
Comptes à payer à une société détenue par un actionnaire	99 566	429 403
Comptes à payer à des parties liées	197 166	151 901
Intérêts courus	2 395	10 078
	<b>19 664 396</b>	<b>17 957 004</b>

### 18 - MARGES DE CRÉDIT

	2023	2022
	\$	\$
Marge de crédit autorisée d'une banque malienne pour un montant maximal de 11 142 470 \$ (5 000 000 000 francs CFA), portant intérêt au taux annuel de 7,75 %, échéant le 31 janvier 2025.	4 953 133	8 685 739
Marge de crédit autorisée d'une banque malienne pour un montant maximal de 4 456 988 \$ (2 000 000 000 francs CFA), portant intérêt au taux annuel de 8 %, échue le 3 avril 2024.	---	1 877 640
Marge de crédit autorisée d'une banque malienne pour un montant maximal de 1 114 247 \$ (500 000 000 francs CFA), portant intérêt au taux annuel de 8 %, échue le 31 octobre 2023.	---	807 560
	<b>4 953 133</b>	<b>11 370 939</b>

Les marges de crédit sont garanties par des hypothèques foncières sur le permis d'exploitation d'or et substances minérales dans la zone de Nampala.

### 19 - PASSIF ENVIRONNEMENTAL

	2023	2022
	\$	\$
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>424 138</b>	<b>378 385</b>
Variation de la provision à la suite de changements dans les estimations <sup>(1)</sup>	703 325	---
Charges de désactualisation de l'exercice	51 357	41 648
Effet de la variation du taux de change	(9 961)	4 105
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>1 168 859</b>	<b>424 138</b>

<sup>(1)</sup> Au 31 décembre 2023, la Société a comptabilisé une provision supplémentaire du passif environnemental au montant de 703 325 \$, dont 565 882\$ pour refléter la durée de vie estimative de la mine de Nampala qui se terminera en juin 2026 selon les nouvelles estimations.

Les activités de la Société sont assujetties à diverses lois et réglementations concernant les provisions pour restauration de l'environnement et fermeture pour lesquelles la Société estime les coûts futurs. Ces provisions peuvent être révisées par suite des modifications apportées à ces lois et règlements et de nouvelles informations, comme les changements dans les réserves correspondant à un changement dans la vie de la mine et les taux d'actualisation, les changements dans les coûts estimatifs des activités de remise en état et l'acquisition ou la construction d'une nouvelle mine. La Société constitue une provision selon la meilleure estimation des coûts futurs de remise en état des sites miniers et des installations de production connexes sur une base actualisée.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

### 19 - PASSIF ENVIRONNEMENTAL - (suite)

#### Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Au 31 décembre 2023, le passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations s'établissait à 1 168 859 \$ (424 138 \$ au 31 décembre 2022).

La valeur estimative non actualisée de ce passif se chiffrait à 1 478 844 \$ (1 032 499 \$ au 31 décembre 2022).

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023, une charge de désactualisation de 51 357 \$ (41 648 \$ au 31 décembre 2022) a été imputée aux résultats dans les charges financières afin de rendre compte d'une augmentation de la valeur comptable de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations, laquelle a été établie à l'aide d'un taux d'actualisation moyen pondéré de 14,5 % (11 % au 31 décembre 2022).

### 20 - CONTRATS DE LOCATION

Des actifs au titre de droits d'utilisation sont inclus dans les immobilisations corporelles, tel que décrit ci-dessous :

	Bâtiments et aménagements de bureaux	Matériel relatif à l'exploitation minière	Outils, et équipements et matériel roulant	Total \$
<b>Solde au 31 décembre 2022</b>	<b>532 757</b>	<b>12 153 922</b>	<b>---</b>	<b>12 686 679</b>
Additions	80 431	---	709 236	<b>789 667</b>
Modifications <sup>(1)</sup>	---	(3 789 421)	(122 563)	<b>(3 911 984)</b>
Amortissement	(52 272)	(1 291 328)	(127 434)	<b>(1 471 034)</b>
Effet de la variation du taux de change	7 355	132 282	7 508	<b>147 146</b>
<b>Solde au 31 décembre 2023</b>	<b>568 271</b>	<b>7 205 455</b>	<b>466 747</b>	<b>8 240 474</b>

Les passifs liés aux obligations locatives se présentent comme suit:

	2023 \$	2022 \$
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>12 518 742</b>	86 363
Additions	<b>789 667</b>	12 389 892
Modifications <sup>(1)</sup>	<b>(3 620 485)</b>	---
Réduction liée à l'économie du contrat	<b>(474 672)</b>	---
Versements durant l'exercice	<b>(727 400)</b>	(783 340)
Effet de la variation du taux de change	<b>(278 935)</b>	825 827
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>8 206 916</b>	12 518 742
<i>Moins</i> : Partie courante des obligations locatives	<b>(1 887 524)</b>	(1 087 477)
	<b>6 319 393</b>	11 431 265

<sup>(1)</sup> Au 31 décembre 2023, la Société a réévalué ses ententes et a comptabilisé une diminution des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives au montant de 3 911 984 \$ et de 3 620 485 \$ respectivement, pour refléter la durée de vie estimative de la mine de Nampala qui se terminera en juin 2026 selon les nouvelles estimations.

Les échéances des obligations locatives requises au cours des cinq prochains exercices se présentent comme suit :

	\$
2024	1 887 524
2025	2 058 526
2026	3 852 191
2027	45 065
2028 et suivantes	363 610

Les contrats de location ne comportent aucune clause restrictive.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

### 20 - CONTRATS DE LOCATION - (suite)

En 2020, la Société et Vivo Solar Mali S.A. (« Vivo ») ont annoncé qu'elles avaient conclu une entente pour que Vivo approvisionne en électricité la mine de Nampala au moyen d'une centrale photovoltaïque et d'un système de stockage d'énergie par batteries (la « centrale PV »). L'entente a une durée initiale de cinq ans et est renouvelable au gré de la Société pour deux périodes consécutives de cinq ans pour un total de 15 ans une fois la centrale PV mise en service. La centrale a été mise en service en juillet 2022. La Société pourrait être soumise à une indemnité de rupture anticipée, qui est réduite mensuellement sur 60 mois. Le calcul de l'obligation locative ci-haut reflète et inclut une indemnité de 2,8 millions de dollars considérant la fin de vie estimative de la mine en juin 2026.

Il a été déterminé, sur la base de la substance de l'entente et des mécanismes de paiement, que l'entente avec Vivo contient un bail concernant la centrale PV. Cette conclusion découle notamment du fait que la centrale PV est dédiée à la mine de Nampala et que la mine doit prendre livraison de l'ensemble de la production. L'estimation la plus importante dans la quantification du passif pour l'obligation locative réside dans le calcul par la Société de valeur actualisée des paiements fixes au titre de la location. Les coûts de financement imputés au passif ont été déterminés en fonction du taux d'emprunt marginal de la Société, qui a été estimé à 9 %.

### 21 - PRÊT-RELAIS

Le 30 janvier 2023, la Société a signé une lettre mandat qui désigne Taurus Mining Finance Fund No.2 L.P. (« Taurus ») comme arrangeur exclusif d'un programme de financement totalisant 115 M\$ US en vue de la mise en valeur du projet aurifère de Kiniéro, en Guinée.

Le 20 avril 2023, la Société a clôturé la première partie de ce programme de financement, une facilité de prêt-relais de 35 M\$ US (le « prêt-relais »).

Le 21 décembre 2023, la Société et Taurus ont convenu de nouvelles modalités du prêt-relais.

Prêt-relais pour un montant total de 34 968 420 \$ US (46 172 162 \$ CA), portant intérêt au taux annuel de 10 %, échéant le 21 juin 2024, garanti sur les actions détenues par la Société dans le Groupe Sycamore

*Moins* : Frais de financement différés - note 14

2023
\$
46 172 162
(641 623)
<b>45 530 538</b>

En vertu de ce prêt-relais, la Société s'est engagée à respecter certaines conditions ainsi que des ratios financiers, lesquels n'étaient pas respectés au 31 décembre 2023.

#### Bons de souscription

Comme condition au prêt-relais, la Société a émis 22 500 000 de bons de souscription d'actions ordinaires non transférables à Taurus au prix d'exercice de 0,39 \$ par action ordinaire. Les bons de souscription expireront à la première des éventualités suivantes :

- la date qui tombe quatre (4) ans après la date de clôture du prêt-relais, sous réserve d'une résiliation anticipée advenant le remboursement intégral du financement de projet qui peut être fourni par Taurus; ou
- la date qui tombe un (1) an après la date de clôture du prêt-relais, si le crédit-relais est entièrement remboursé au plus tard à cette date au moyen du refinancement du crédit-relais avec un prêteur ou un groupe de prêteurs tiers qui n'est pas directement ou indirectement lié à Taurus ou membre de son groupe.

Enfin, si le crédit-relais est réduit ou partiellement remboursé au cours de la première année de sa durée autrement que par l'utilisation d'un autre instrument de financement fourni par Taurus ou des entités liées à Taurus ou des entités membres de son groupe, la durée assortie à un nombre proportionnel de bons de souscription sera réduite.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

### 21 - PRÊT-RELAIS - (suite)

Le passif dérivé lié aux bons de souscription se présente comme suit :

	2023
	\$
<b>Solde au 31 décembre 2022</b>	---
Comptabilisation initiale	2 357 713
Variation de la juste valeur des bons de souscription	(1 016 863)
<b>Solde au 31 décembre 2023</b>	<b>1 340 850</b>

La juste valeur du passif dérivé lié aux bons de souscription a été établie selon le modèle d'évaluation du prix des options de Black et Scholes, à l'aide des hypothèses suivantes :

	2023	Au 19 avril 2023 (date d'émission)
Taux d'intérêt sans risque	3,26 %	3,09 %
Volatilité prévue	44 %	51 %
Taux de rendement des actions	0 %	0 %
Cours de l'action à la date d'évaluation	0,27 \$	0,30 \$
Prix d'exercice	0,39 \$	0,39 \$
Juste valeur par bon de souscription	0,06 \$	0,10 \$
Durée de vie restante prévue	3,3 années	4 années

### 22 - CAPITAUX PROPRES

#### a) Capital-actions

##### Autorisé

Actions en nombre illimité et sans valeur nominale

Ordinaires

Privilégiées, sans droit de vote, à dividende non cumulatif variable n'excédant pas 14 %, non participantes dans les biens restants, rachetables au prix payé

##### Émis et entièrement payé

**844 054 490 actions ordinaires**

(31 décembre 2022 - 843 363 490 actions ordinaires)

2023	2022
\$	\$
<b>122 617 189</b>	122 475 271

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

### 22 - CAPITAUX PROPRES - (suite)

#### b) Réserve - options d'achat d'actions

En vertu du régime d'options d'achat d'actions, la Société peut attribuer des options à certains administrateurs, dirigeants, employés clés et consultants. Le nombre total d'actions ordinaires du capital-actions de la Société pouvant être émises en vertu du présent régime est 84 405 440 actions. Le nombre total d'actions ordinaires réservées pour la levée d'options en faveur d'un titulaire, qui n'est pas un consultant ou une personne s'occupant des relations avec les investisseurs, ne doit pas représenter, au cours d'une période de 12 mois, plus de cinq pour cent (5 %) des actions ordinaires émises et en circulation de la Société. Au moment de chaque octroi d'options, le conseil d'administration détermine l'échéance et le prix d'exercice de celles-ci et peut décider si elles peuvent être acquises selon un calendrier particulier. L'échéance des options émises ne peut excéder dix ans et le prix d'exercice peut être fixé à un prix escompté. Le nombre total d'options octroyées au cours d'une période de 12 mois aux consultants et aux personnes s'occupant des relations avec les investisseurs ne doit pas excéder 2 % des actions ordinaires émises et en circulation. Enfin, les options octroyées à une personne dont les services sont retenus pour s'occuper d'activités de relations avec les investisseurs sont acquises sur une période de 12 mois, à raison de 25 % par période de trois mois. Les options d'achat d'actions octroyées par la Société sont réglables en instruments de capitaux propres de la Société.

Les options d'achat d'actions ont varié comme suit :

	2023		2022	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
<b>En circulation au début de l'exercice</b>	<b>10 956 163</b>	<b>0,26 \$</b>	6 281 163	0,12 \$
Octroyées	3 800 000	0,29 \$	6 000 000	0,36 \$
Exercées	(691 000)	0,13 \$	(1 325 000)	0,10 \$
Échues	(1 350 000)	0,21 \$	---	---
<b>En circulation à la fin de l'exercice</b>	<b>12 715 163</b>	<b>0,28 \$</b>	10 956 163	0,26 \$
<b>Pouvant être exercées</b>	<b>12 715 163</b>	<b>0,28 \$</b>	10 956 163	0,26 \$

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023, la moyenne pondérée du prix de l'action lors des exercices des options d'achat d'actions était de 0,30 \$ (0,36 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022).

La juste valeur totale des options d'achat d'actions octroyées au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2023 s'établit à 422 674 \$ (863 180 \$ au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2022). Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023, un montant de 422 674 \$ est inscrit à titre de coût de la rémunération en options d'achat d'actions (863 180 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022). La juste valeur a été estimée à la date d'octroi selon le modèle d'évaluation du prix des options de Black et Scholes, à l'aide des hypothèses suivantes :

	2023
Taux d'intérêt sans risque	4,28 %
Volatilité prévue	50 %
Taux de rendement des actions	0 %
Durée de vie prévue	5 années
Prix de l'action au moment de l'octroi	0,25 \$
Prix d'exercice	0,29 \$

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

### 22 - CAPITAUX PROPRES - (suite)

#### b) Réserve - options d'achat d'actions - (suite)

Le tableau suivant résume certaines informations concernant les options d'achat d'actions de la Société :

Prix d'exercice	Options en circulation et exerçables au 31 décembre 2023	
	Moyenne pondérée de la durée de vie contractuelle restante	
	Nombre	Années
0,13 \$	3 415 163	0,9
0,36 \$	5 500 000	3,5
0,29 \$	3 800 000	4,7
	<b>12 715 163</b>	

#### c) Dividendes

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2023, un dividende de 318 520 \$ a été déclaré par la filiale Nampala S.A. à la participation ne donnant pas le contrôle (aucun dividende pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022).

### 23 - CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

	2023	2022
	\$	\$
<b>Écart de change</b>		
<b>Solde au début de l'exercice</b>	311 422	(1 219 990)
Variation de l'écart de change de l'exercice	(4 184 788)	1 531 412
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>(3 873 366)</b>	311 422
<b>Attribuable</b>		
Aux actionnaires ordinaires	(3 924 017)	308 168
À la participation ne donnant pas le contrôle	50 651	3 254
	<b>(3 873 366)</b>	311 422

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

### 24 - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

	2023	2022
	\$	\$
<i>a) Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement</i>		
<u>Diminution (augmentation) de l'actif courant</u>		
Débiteurs	2 188 980	(4 603 713)
Stocks	1 237 892	(3 673 500)
Charges payées d'avance	330 328	360 100
Dépôts versés	(170 771)	(116 236)
	<b>3 586 428</b>	<b>(8 033 349)</b>
<u>Augmentation (diminution) du passif courant</u>		
Créditeurs	(2 896 094)	(13 511 076)
	<b>690 334</b>	<b>(21 544 425)</b>
<i>b) Intérêts payés</i>		
Prêt-relais	(167 949)	---
Marges de crédit	(884 487)	(431 370)
Dette à long terme	(69 620)	(421 644)
Obligations locatives	(27 212)	(532 399)
Frais bancaires et autres frais financiers	(149 054)	(131 404)
	<b>(1 298 322)</b>	<b>(1 516 817)</b>
<i>c) Éléments sans incidence sur la trésorerie liés aux activités d'investissement</i>		
Variation des créditeurs liés aux biens miniers	(2 497 280)	(708 626)
Variation des créditeurs liés aux immobilisations corporelles	(2 393 212)	(460 975)
Variation des créditeurs liés aux immobilisations incorporelles	90 766	---
Frais de financement capitalisés aux biens miniers	1 395 519	---
Frais de financement capitalisés aux immobilisations corporelles	2 887 757	---
<i>d) Éléments sans incidence sur la trésorerie liés aux activités de financement</i>		
Bons de souscription émis en contrepartie de frais de financement différés	2 357 713	---
Réduction des obligations locatives en contrepartie des charges d'exploitation minière	474 672	---
Réduction des obligations locatives en contrepartie des charges financières	472 962	---

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

### 25 - IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

#### Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat

	2023	2022
	\$	\$
<b>Impôt exigible</b>		
Impôt exigible sur le résultat	8 267 618	5 834 906
<b>Impôt différé</b>		
Création et renversement des différences temporelles	(10 924 710)	2 037 040
<b>Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat</b>	<b>(2 657 092)</b>	<b>7 871 946</b>

Le rapprochement du taux d'imposition combiné fédéral (Canada) et provincial (Québec) avec la provision pour impôt s'établit comme suit :

	2023	2022
	\$	\$
Impôt exigible au taux combiné prévu par la loi de 26,5 % (26,5 % en 2022)	(3 180 839)	10 752 897
Ajustements des années précédentes	---	123 800
Éléments non déductibles et non imposables	(8 335 464)	(5 026 473)
Variation des actifs d'impôt différé non comptabilisés	6 914 038	156 305
Écart de taux	787 127	838 672
Autres	(146 631)	285 283
Retenues d'impôt étranger	1 304 677	741 462
	<b>(2 657 092)</b>	<b>7 871 946</b>

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

### 25 - IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT - (suite)

#### Impôt différé

Les composantes des actifs et des passifs d'impôt différé sont les suivantes :

	2023	2022
	\$	\$
<b>Actifs d'impôt différé</b>		
Immobilisations corporelles	1 059 943	965 972
Immobilisation incorporelles	315 357	---
	<b>1 375 301</b>	965 972
<b>Passifs d'impôt différé</b>		
Immobilisations corporelles	(336 431)	(11 072 202)
Immobilisation incorporelles	(42 201)	---
Prêt libellé en devise étrangère	(178 189)	---
	<b>(556 821)</b>	(11 072 202)
<b>Impôt différé, montant net</b>	<b>818 480</b>	(10 106 230)

Les composantes des actifs d'impôt différé non comptabilisées sont les suivantes :

	2023	2022
	\$	\$
Biens miniers	3 360 119	3 334 471
Pertes autres qu'en capital	22 542 927	14 796 397
Charges financières reportées	347 120	9 062
Pertes en capital	9 890	---
Réserves	294 345	---
Immobilisations incorporelles	1 201 148	---
Immobilisations corporelles	978 177	---
	<b>28 733 726</b>	18 139 930

Les pertes autres qu'en capital pouvant être reportées aux années futures se présentent comme suit:

Canada	\$
2028	594 369
2029	528 600
2030	432 927
2031	1 428 435
2032	1 998 355
2033 jusqu'en 2043	52 200 038
<b>République de la Guinée</b>	<b>\$</b>
Indéfinie	14 644 751

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

### 26 - RÉSULTAT PAR ACTION

	2023	2022
	\$	\$
Résultat net de base et dilué attribuable aux actionnaires ordinaires	<b>(6 637 044)</b>	30 777 719
Nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation <sup>(2)</sup>	<b>90 115 104</b>	63 577 894
Options d'achat d'actions <sup>(1) (2)</sup>	---	343 152
Nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation <sup>(1) (2)</sup>	<b>90 115 104</b>	63 921 046
<b>Résultat de base par action</b>	<b>(0,074)</b>	0,484
<b>Résultat dilué par action</b>	<b>(0,074)</b>	0,481

<sup>(1)</sup> Le calcul des conversions hypothétiques exclut les bons de souscription et les options dont l'effet est antidilutif. Certains bons de souscription et options sont antidilutifs soit parce que leur prix d'exercice est plus élevé que le cours moyen de l'action ordinaire de la Société pour chacune des périodes présentées ou encore parce que l'impact de la conversion de ces éléments sur le résultat net amènerait le résultat dilué par action à être supérieur au résultat de base par action pour chacune de ces périodes. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023, 15 842 466<sup>(2)</sup> bons de souscription et 1 136 709<sup>(2)</sup> options sont exclues du calcul du résultat dilué par action (aucun bon de souscription et 285 246<sup>(2)</sup> options pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022).

<sup>(2)</sup> Le 28 mars 2024, la Société a annoncé un regroupement d'actions à raison de 10 pour 1 (voir la note 31 - Événements postérieurs à la date de clôture).

### 27 - INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

En matière de gestion de capital, les objectifs de la Société consistent à maintenir des liquidités adéquates pour financer les activités prévues. La définition de capital inclut les capitaux propres. Le capital de la Société s'établissait respectivement à 184 073 935 \$ et 196 554 323 \$ au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022.

Les objectifs de la Société quant à la gestion du capital sont de maintenir une flexibilité financière dans le but de préserver sa capacité de satisfaire à ses obligations financières.

Les autres opérations qui ont un effet sur les capitaux propres sont présentées à l'état consolidé des variations des capitaux propres.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

### 28 - ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS

#### Obligations d'achats

Au 31 décembre 2023, la Société s'est engagée, auprès de différents fournisseurs non liés, pour des prestations de services, des achats d'immobilisations corporelles ainsi que des achats de stocks de fournitures et pièces de rechange.

L'échéance de certains paiements en capital est estimée en fonction du calendrier de réalisation des projets. La majorité des engagements peuvent être annulés à la discrétion de la Société sans impact financier substantiel.

	2023	2022
	\$	\$
Prestations de services	432 716	677 175
Achats de stocks de fournitures et pièces de rechange	3 408 343	5 164 112
Achats d'immobilisations corporelles	564 806	245 839
	<b>4 405 865</b>	<b>6 087 126</b>

#### Projet Kiniéro

	2023	2022
	\$	\$
Prestations de services	4 338 618	11 206 435
Achats d'immobilisations corporelles	25 873 963	8 106 600
	<b>30 212 581</b>	<b>19 313 035</b>

#### Redevances gouvernementales

Au Mali et en République de Guinée, le taux de redevances sur les volumes expédiés est de 3 % et de 5 % respectivement.

#### Redevances sur les revenus nets de raffinage (« Net Smelter Royalties (NSR) »)

Au Mali et en République de Guinée, le taux de redevances NSR est de 1 % à 2 % et de 0,5 % à 1 % respectivement, sur nos différentes propriétés d'exploration. Les NSR n'entreront en vigueur que lorsque nous obtiendrons un permis d'exploitation sur ces propriétés.

#### Redevances sur le projet Kiniéro

En vertu de l'entente de prêt-relais avec Taurus décrite à la note 21, Taurus détient une redevance brute sur les métaux de 0,25 % jusqu'à concurrence de 1 500 000 onces d'or pour le projet Kiniéro.

#### Éventualité fiscale au Mali

En 2023, la Société a reçu des autorités fiscales maliennes des propositions de redressements pour les années 2019 à 2021 avec une exposition maximale de 39,3 milliards de FCFA (incluant intérêts et pénalités), soit approximativement 88,5 millions de dollars. Ces propositions de redressements ne constituent pas une notification définitive confirmant les propositions de redressement.

L'évaluation couvre principalement l'impôt sur les sociétés. En date des présents états financiers, diverses discussions avec les autorités sont en cours dont l'issue finale reste incertaine, et il subsiste donc un risque que le résultat ait un impact matériel sur les soldes comptabilisés au cours des prochains exercices, sur l'exploitation de la mine de Nampala et les opérations au Mali dans son ensemble. Il n'est pas possible de fournir d'autres estimations de sensibilité des variations potentielles à la baisse.

En date des présents états financiers, la Société n'a pas reçu cette notification définitive. L'issue finale de cette affaire ne peut être déterminée à l'heure actuelle. La société défend vigoureusement ses positions et négocie actuellement un nouveau cadre fiscal avec les autorités maliennes. L'issue définitive de cette affaire n'est pas déterminable à ce jour et par conséquent aucune provision n'a été comptabilisée au 31 décembre 2023. Toute provision sera comptabilisée dans les comptes consolidés de la Société dès qu'il est probable qu'une sortie de fonds surviendra.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

### 29 - INSTRUMENTS FINANCIERS

#### Catégories d'évaluation

Les actifs financiers et les passifs financiers ont été classés dans des catégories qui définissent leur base d'évaluation et, dans le cas des éléments évalués à la juste valeur, qui déterminent si les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état consolidé du résultat ou dans l'état consolidé du résultat global. Ces catégories sont les suivantes : actifs et passifs financiers à la JVRN et actifs et passifs financiers évalués au coût amorti. Le tableau qui suit présente la valeur comptable des actifs et des passifs financiers classés dans chacune de ces catégories :

	2023	2022
	\$	\$
<b>Actifs financiers au coût amorti</b>		
Trésorerie	12 221 978	3 611 406
Débiteurs	93 084	824 471
Dépôts versés	1 345 035	1 161 559
Dépôts versés sur immobilisations corporelles	19 674 805	3 791 457
	<b>33 334 902</b>	<b>9 388 893</b>
<b>Passifs financiers au coût amorti</b>		
Marges de crédit	4 953 133	11 370 939
Créditeurs	15 047 325	13 450 751
Prêt-relais	45 530 538	---
Dette à long terme	159 936	1 395 215
Autres passifs à long terme	1 893 404	1 434 717
	<b>67 584 336</b>	<b>27 651 622</b>
<b>Passifs financiers à la JVRN</b>		
Bons de souscription	1 340 850	---
	<b>1 340 850</b>	<b>---</b>

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

---

### 29 - INSTRUMENTS FINANCIERS - (suite)

#### Facteurs de risques financiers

De par ses activités, la Société est exposée à divers risques financiers, comme le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidité.

##### a) Risque de marché

###### i) Juste valeur

La Société estime que la valeur comptable de tous ses passifs financiers comptabilisés au coût amorti dans ses états financiers consolidés avoisine leur juste valeur. Les actifs et les passifs financiers courants sont évalués à la valeur comptable, qui est considérée comme une estimation raisonnable de leur juste valeur en raison de leur échéance rapprochée. La juste valeur de la dette à long terme et des autres passifs à long terme n'a pas été déterminée en raison des conditions particulières négociées et des tierces parties concernées.

La juste valeur du passif lié aux bons de souscription est déterminée au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, qui utilise des données d'entrée importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, d'où le classement au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

Au 31 décembre 2022, la Société n'a aucun instrument financier comptabilisé à la juste valeur.

###### ii) Risque de taux d'intérêt

Les actifs et les passifs financiers courants de la Société ne sont pas exposés de façon importante au risque de taux d'intérêt en raison de leur nature à court terme ou parce qu'ils ne portent pas intérêt.

Les marges de crédit, le prêt-relais et la dette à long terme portent intérêt à taux fixe et ne sont pas exposées au risque de taux d'intérêt.

###### iii) Risque de change

La Société est exposée au risque de change découlant de son exposition à d'autres monnaies, principalement le dollar canadien et le dollar américain.

La Société détient de la trésorerie, des débiteurs, des dépôts versés, des dépôts versés sur immobilisations corporelles, des créditeurs, un prêt-relais et des obligations locatives en dollars canadiens, en dollars américains, en franc guinée et/ou la livre sterling. En conséquence, la Société est exposée au risque causé par les fluctuations de taux de change. La Société n'utilise aucun dérivé pour atténuer son exposition au risque de change.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

### 29 - INSTRUMENTS FINANCIERS - (suite)

#### a) Risque de marché - (suite)

##### iii) Risque de change - (suite)

Le tableau suivant présente les soldes en devises étrangères au 31 décembre 2023 et 2022 dans la mesure où ces soldes ne sont pas libellés dans la devise fonctionnelle de l'entité en question:

	2023	2023	2022	2022
	CAD	USD	CAD	USD
Trésorerie	238 638	189 236	96 856	292 420
Débiteurs	110 461	---	128 823	---
Dépôts versés	99 443	346 795	80 331	234 471
Dépôts versés sur immobilisations corporelles	1 495 999	8 758 334	---	2 235 320
Créditeurs	(858 225)	(553 307)	(431 351)	(1 266 234)
Prêt-relais	---	(34 968 420)	---	---
Obligations locatives	(453 899)	(5 468 149)	(473 207)	(8 887 849)
	<b>632 416</b>	<b>(31 695 511)</b>	<b>(598 548)</b>	<b>(7 391 872)</b>
	<b>432 630 €</b>	<b>(28 629 604 €)</b>	<b>(413 990 €)</b>	<b>(6 930 619 €)</b>

#### Solde net en euros

Le franc CFA fluctue en fonction de l'euro. Au 31 décembre 2023, le FCFA est à un taux fixe de 655,957 FCFA pour 1 euro. Le solde en euros comprend le solde en francs CFA, du fait que le risque de change lié à ces deux monnaies est géré simultanément.

En supposant la constance de toutes les autres variables, un affaiblissement de 5 % des taux de change présentés ci-dessus aurait généré une augmentation approximative de 2 223 698 \$ du résultat net et des capitaux propres de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 (augmentation approximative de 570 570 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022). Un renforcement de 5 % des taux de change présentés ci-dessus aurait généré une diminution approximative de 2 009 591 \$ du résultat net et des capitaux propres de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 (diminution approximative de 513 881 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022).

#### b) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité que la Société subisse une perte de crédit si un tiers qui est partie à un instrument financier venait à manquer à ses obligations contractuelles. Les instruments financiers susceptibles d'exposer la Société au risque de crédit sont la trésorerie et les débiteurs. La Société atténue ce risque en déposant sa trésorerie auprès d'institutions financières canadiennes et internationales jouissant d'excellentes cotes de solvabilité. Cependant, au 31 décembre 2023, un montant de 138 389 \$ était détenu auprès de banques situées en Afrique auxquelles aucune cote de solvabilité n'a été attribuée (313 980 \$ au 31 décembre 2022). Les dépôts ont été versés principalement pour l'achat de matériel relatif à l'exploitation minière et de stocks de fournitures et de pièces de rechange.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

### 29 - INSTRUMENTS FINANCIERS - (suite)

#### c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'une entité éprouve de la difficulté à s'acquitter des obligations liées aux passifs financiers qui sont réglés par la livraison de trésorerie ou d'un autre actif financier. Les risques à long terme liés au respect des obligations contractuelles de la Société relatives à sa dette dépendent de sa capacité à générer des flux de trésorerie futurs. La Société gère son risque de liquidité en déterminant les flux de trésorerie dont elle estime avoir besoin pour ses activités d'exploitation prévues ainsi que pour ses activités d'investissement et de financement prévues.

Au 31 décembre 2023, la Société disposait d'actifs monétaires courants de 13,7 millions de dollars pour régler des passifs monétaires courants de 65,5 millions de dollars. Les créiteurs et charges à payer de la Société ont des durées contractuelles inférieures à 30 jours et sont assujetties à des modalités de paiement normales. La Société évalue régulièrement sa trésorerie disponible afin de s'assurer de disposer de suffisamment de ressources liquides pour satisfaire ses besoins en matière d'investissement et d'exploitation. Au 31 décembre 2023, la Société ne respectait toutes les clauses restrictives de son prêt-relais. La direction estime que le fonds de roulement au 31 décembre 2023 ne sera pas suffisant pour permettre à la Société de satisfaire à ses obligations, à ses engagements et à ses dépenses prévues jusqu'au 31 décembre 2024 compte tenu de l'échéance courante du prêt-relais (voir la note 1 - Continuité d'exploitation).

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers au 31 décembre 2023 :

	Valeur comptable	De 0 à 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans
<b>Créditeurs</b>	<b>19 664 396</b>	<b>19 664 396</b>	---	---
<b>Marges de crédit</b>	<b>4 953 133</b>	<b>4 953 133</b>	---	---
<b>Prêt-relais <sup>(1)</sup></b>	<b>46 172 162</b>	<b>46 172 162</b>	---	---
<b>Dette à long terme <sup>(1)</sup></b>	<b>159 936</b>	<b>163 080</b>	---	---
<b>Obligations locatives <sup>(1)</sup></b>	<b>8 206 916</b>	<b>2 309 009</b>	<b>7 389 097</b>	<b>446 141</b>
<b>Autres passifs à long terme</b>	<b>1 893 404</b>	---	---	<b>1 893 404</b>
	<b>81 049 947</b>	<b>73 261 780</b>	<b>7 389 097</b>	<b>2 339 545</b>

<sup>(1)</sup> Les sommes des échéances à venir concernant ces éléments de passif surpassent leur valeur comptable parce qu'elles incluent à la fois les paiements en capital et en intérêts prévus.

### 30 - TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les résultats pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 comprennent une charge de 4 958 144 \$ engagée auprès des administrateurs et dirigeants et de sociétés contrôlées par ceux-ci (4 659 652 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022). Ces transactions ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange qui est le montant de la contrepartie établi par les parties liées.

Le tableau ci-dessous résume, pour les exercices respectifs, la rémunération totale versée aux administrateurs et aux principaux dirigeants ayant l'autorité et la responsabilité de planifier, diriger et contrôler les activités de la Société :

	2023 \$	2022 \$
Honoraires et salaires <sup>(1)</sup>	<b>4 308 008</b>	3 782 840
Jetons de présence <sup>(1)</sup>	<b>316 447</b>	68 300
Rémunération en options d'achat d'actions	<b>333 690</b>	808 512
	<b>4 958 145</b>	4 659 652

<sup>(1)</sup> Ces charges sont incluses dans les charges administratives - gestion corporative, à la note 9.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

### 30 - TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES - (suite)

Le tableau ci-dessous résume, pour les exercices respectifs, les transactions entre la Société et les administrateurs et principaux dirigeants ayant l'autorité et la responsabilité de planifier, diriger et contrôler les activités de la Société :

	2023	2022
	\$	\$
Transactions avec Fairchild Participation S.A. <sup>(2) (3)</sup>	<b>2 467 977</b>	3 753 746

<sup>(2)</sup> Un montant de 2 328 450 \$ inclus dans cette somme est lié à la rémunération de dirigeants de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 (3 156 507 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022) qui est compris dans le tableau précédent.

<sup>(3)</sup> Fairchild Participation S.A. est une société détenue en copropriété par Georges Cohen, membre de la haute direction de la Société (jusqu'en septembre 2023) et administrateur et son épouse.

La Société n'a pas prévu le versement de prestations en cas de cessation d'emploi et de changement de contrôle aux membres clés de la direction.

### 31 - ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE CLÔTURE

Le 28 mars 2024, la Société a annoncé un regroupement d'actions à raison de 10 pour 1, entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2024, et qui avait été préalablement approuvé par ses actionnaires le 29 juin 2023.

Le 23 avril 2024, la Société a émis 5 988 375 actions - post regroupement, dans le cadre de l'acquisition du groupe Sycamore. (voir la note 7 - Acquisition du groupe Sycamore).